



24 novembre 2021

ELIOR GROUP SA

Etats financiers consolidés annuels IFRS

Pour les exercices clos le 30 septembre 2021 et le 30 septembre 2020

Les procédures d'audit des comptes consolidés sont en cours de finalisation

www.eliorgroup.com

Elior Group SA
Société anonyme
Capital 1 724 442,29 euros
408 168 003 R.C.S. Nanterre
Siège social : 9-11 allée de l'Arche - 92032 Paris La Défense

COMPTES CONSOLIDES ANNUELS IFRS POUR LES EXERCICES CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021 ET LE 30 SEPTEMBRE 2020.....	5
1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ET ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	5
1.1 Compte de résultat consolidé.....	5
1.2 État du résultat global.....	7
2. BILAN CONSOLIDE	8
2.1 Actif.....	8
2.2 Passif.....	9
3. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	10
4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	12
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES ANNUELS IFRS POUR LES EXERCICES CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021 ET LE 30 SEPTEMBRE 2020.....	13
5. PRESENTATION DES COMPTES ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DES EXERCICES CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021 ET LE 30 SEPTEMBRE 2020.....	13
5.1 Présentation générale.....	13
5.2 Faits marquants.....	13
6. PRINCIPES COMPTABLES	14
6.1 Base de préparation des états financiers consolidés	14
6.2 Principes et méthodes de consolidation.....	15
6.3 Recours à des estimations et au jugement	16
6.4 Exercices sociaux d'Elior Group et date de clôture des comptes consolidés.....	17
6.5 Conversion des comptes et transactions exprimés en devises	17
6.6 Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	17
6.7 Test de dépréciation et perte de valeurs	18
6.8 Immobilisations corporelles	18
6.9 Droits d'utilisation.....	19
6.10 Actifs circulants (stocks et créances clients).....	19
6.11 Trésorerie	19
6.12 Provisions.....	19
6.13 Situation fiscale et impôts différés.....	20
6.14 Avantages du personnel.....	20
6.15 Titres d'autocontrôle.....	20
6.16 Classification et évaluation des actifs et des passifs financiers	20
6.17 Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés	21

6.18	Définition de l'endettement financier net	22
6.19	Traitement comptable et présentation des actifs ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.....	22
6.20	Chiffre d'affaires	22
6.21	Charges de personnel relatives aux plans de rémunération à long terme en actions.....	23
6.22	Autres frais opérationnels.....	23
6.23	Autres produits et charges opérationnels non courants	23
6.24	Résultat opérationnel courant	24
6.25	Modalités de calcul du résultat par action	24
6.26	Information sectorielle.....	24
7.	EXPLICATIONS DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU BILAN ET DE LEURS VARIATIONS	25
7.1	Information sectorielle.....	25
7.2	Chiffre d'affaires consolidé.....	26
7.3	Charges de personnel et effectifs.....	26
7.4	Autres produits et charges opérationnels non courants	27
7.5	Charges et produits financiers	28
7.6	Impôts sur les résultats	28
7.7	Résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession.....	29
7.8	Résultats par action.....	30
7.9	Écarts d'acquisition.....	30
7.10	Immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et droits d'utilisation.....	33
7.11	Actifs financiers non courants.....	35
7.12	Participations dans les entreprises associées (titres mis en équivalence).....	35
7.13	Clients et autres créances d'exploitation.....	35
7.14	Impôts différés	36
7.15	Autres actifs courants.....	37
7.16	Provision pour retraites et avantages assimilés et autres provisions	37
7.17	Gestion des risques financiers, dettes financières et instruments financiers dérivés	44
7.18	Capital de la société mère et paiements en action.....	50
7.19	Dettes sur acquisitions de titres et engagements de rachat de participations ne donnant pas le contrôle.....	53
7.20	Autres passifs courants	53
8.	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	54
8.1	Nantissements et garanties consentis au titre des financements bancaires et obligataires	54
8.2	Cautions et garanties données/reçues	54
8.3	Engagements contractuels.....	54
9.	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	55
9.1	Rémunérations et avantages octroyés aux principaux dirigeants.....	55
9.2	Transactions avec les autres parties liées	56

10.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2021	56
11.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	57
12.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 SEPTEMBRE 2021	58

Comptes consolidés annuels IFRS pour les exercices clos le 30 septembre 2021 et le 30 septembre 2020

1. Compte de résultat consolidé et état du résultat global

1.1 Compte de résultat consolidé

(En millions d'euros)	Note	Exercice clos le 30 septembre 2021	Exercice clos le 30 septembre 2020
Chiffre d'affaires	7.1, 7.2	3 690	3 967
Achats consommés		(1 134)	(1 287)
Charges de personnel	7.3	(1 992)	(2 077)
Charges de personnel relatives aux plans de rémunération en actions	7.18.2	(5)	-
Autres frais opérationnels		(393)	(420)
Impôts et taxes		(67)	(71)
Amortissements et provisions opérationnels courants		(167)	(178)
Dotations nettes sur actifs incorporels reconnus en consolidation		(18)	(20)
Résultat opérationnel courant des activités poursuivies		(86)	(86)
Quote-part du Groupe dans les résultats des entreprises associées		(1)	(3)
Résultat opérationnel courant des activités poursuivies incluant la quote-part de résultat des entreprises associées	7.1	(87)	(89)
Autres produits et charges opérationnels non courants	7.4	(1)	(240)
Résultat opérationnel des activités poursuivies incluant la quote-part de résultat des entreprises associées		(88)	(329)
Charges financières	7.5	(53)	(45)
Produits financiers	7.5	9	7
Résultat avant impôt des activités poursuivies		(132)	(367)
Impôt sur les résultats	7.6	12	(83)
Résultat net des activités poursuivies		(120)	(450)
Résultat net des activités arrêtées ou en vue de la vente	7.7	14	(37)
Résultat net		(106)	(487)
Attribuable aux :			
Actionnaires de la société mère		(100)	(483)
Participations ne donnant pas le contrôle		(6)	(4)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

(En euros)	Note	Exercice clos le 30 septembre 2021	Exercice clos le 30 septembre 2020
Résultat net par action (en €)	7.8		
Résultat net par action des activités poursuivies			
de base		(0,67)	(2,57)
dilué		(0,67)	(2,57)
Résultat net par action des activités arrêtées ou en vue de la vente			
de base		0,09	(0,21)
dilué		0,09	(0,21)
Résultat net total par action			
de base		(0,58)	(2,78)
dilué		(0,58)	(2,78)

1.2 État du résultat global

(En millions d'euros)	Exercice clos le 30 septembre 2021	Exercice clos le 30 septembre 2020
Résultat net de la période	(106)	(487)
Éléments non recyclables ultérieurement en résultat		
Engagements liés aux avantages au personnel (1)	-	7
Éléments recyclables ultérieurement en résultat		
Instruments financiers	4	3
Écarts de conversion	9	(23)
Impôt sur les résultats	(2)	(1)
Total	11	(21)
Résultat global	(95)	(500)
Attribuable aux :		
- Actionnaires de la société mère	(90)	(496)
- Participations ne donnant pas le contrôle	(5)	(4)
Résultat global attribuable aux actionnaires de la société mère :	(90)	(496)
- Des activités poursuivies	(104)	(459)
- Des activités arrêtées ou en vue de la vente	14	(37)

(1) Engagements nets de l'effet d'impôt.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

2. Bilan consolidé

2.1 Actif

(En millions d'euros)	Note	Au 30 septembre 2021	Au 30 septembre 2020 (1)
Ecart d'acquisition	7.9	1 731	1 719
Immobilisations incorporelles	7.10	197	221
Immobilisations corporelles	7.10	278	314
Droits d'utilisation	7.10	240	238
Autres actifs non courants		4	6
Actifs financiers non courants	7.11	119	111
Participations dans les entreprises associées	7.12	-	-
Juste valeur des instruments financiers dérivés (*)		-	-
Impôts différés	7.14	86	71
Total actif non courant		2 655	2 680
Stocks		96	102
Clients et autres créances d'exploitation	7.13	632	625
Actifs sur contrat client		-	-
Actif d'impôt exigible		9	14
Autres actifs courants	7.15	50	54
Créances financières court terme		1	3
Trésorerie et équivalents de trésorerie (*)		80	41
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	7.7	13	17
Total actif courant		881	856
Total actif		3 536	3 536

(*) Inklus dans le calcul de l'endettement financier net

(1) La provision pour engagements de retraite au 30 septembre 2020 a été retraitée suite à la décision IFRS IC en mai 2021 (voir note 6.1.6).

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

2.2 Passif

(En millions d'euros)	Note	Au 30 septembre 2021	Au 30 septembre 2020 (1)
Capital	7.18.1	2	2
Réserves et résultats accumulés		1 073	1 162
Écarts de conversion		(11)	(19)
Participations ne donnant pas le contrôle		(8)	(3)
Total capitaux propres	4.	1 056	1 142
Emprunts et dettes financières (*)	7.17.2	905	781
Dettes de loyers (*)	7.17.2	188	192
Juste valeur des instruments financiers dérivés (*)		-	6
Passifs sur acquisitions de titres	7.19	12	18
Impôts différés	7.14	-	-
Engagements de retraite et avantages au personnel	7.16	89	83
Provisions non courantes	7.16	24	23
Autres passifs non courants		-	-
Total passif non courant		1 218	1 103
Fournisseurs et comptes rattachés		521	448
Dettes sur immobilisations		10	11
Dettes fiscales et sociales		484	536
Dettes d'impôt sur le résultat		2	1
Emprunts et dettes financières (*)	7.17.2	22	2
Dettes de loyers (*)	7.17.2	58	58
Dettes sur acquisition de titres	7.19	2	2
Provisions courantes	7.16	77	130
Passifs sur contrat client	7.2.2	49	62
Autres passifs courants	7.20	20	21
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	7.7	17	20
Total passif courant		1 262	1 291
Total passif		2 480	2 394
Total du passif et des capitaux propres		3 536	3 536
<i>(*) Inclus dans le calcul de l'endettement financier net</i>		1 094	998
<i>Endettement financier net hors juste valeur des instruments financiers dérivés et frais d'émission d'emprunt</i>		1 108	995

(1) La provision pour engagements de retraite au 30 septembre 2020 a été retraitée suite à la décision IFRS IC en mai 2021 (voir note 6.1.6).

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

(En millions d'euros)	Note	Exercice clos le 30 septembre 2021	Exercice clos le 30 septembre 2020
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies			
Résultat opérationnel courant incluant la QP de résultat des entreprises associées		(87)	(89)
Dotations aux amortissements (1)		189	195
Dotations aux provisions		(2)	5
Excédent brut d'exploitation (EBITDA)		100	111
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		-	-
Variation des besoins en fonds de roulement liés à l'activité		16	(9)
Intérêts et charges financières versés		(33)	(24)
Impôts versés		(6)	(11)
Autres flux		(35)	(17)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies		42	50
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités poursuivies			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.10	(69)	(98)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		7	9
Acquisitions d'actifs financiers		(2)	(3)
Cessions d'actifs financiers		-	-
Acquisitions de sociétés consolidées après déduction du montant de la trésorerie acquise		(3)	(10)
Autres flux liés aux opérations d'investissements		-	3
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités poursuivies		(67)	(99)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement des activités poursuivies			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-	(50)
Mouvements sur capitaux propres de la mère		-	-
Achats d'actions propres		-	(21)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Émissions d'emprunts et dettes financières	7.17.2	868	936
Remboursements d'emprunts et dettes financières	7.17.2	(746)	(736)
Remboursements de la dette locative	7.17.2	(65)	(59)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement des activités poursuivies		57	70
Incidence de la variation des taux de change et autres variations		(7)	(2)
Variation de la trésorerie nette des activités poursuivies		25	19
Variation Nette de la Trésorerie des activités non poursuivies		(7)	(55)
Trésorerie nette à l'ouverture		40	76
Trésorerie nette à la clôture		58	40

(1) Dont 2 millions d'euros relatifs aux amortissements des avances sur contrats clients au 30 septembre 2020 et 2021

Les découverts bancaires et les comptes courants détenus à des fins de gestion de la trésorerie sont considérés comme des éléments de trésorerie et sont de fait déduits de la trésorerie dans le tableau de flux nonobstant leur classement en Emprunts et dettes financières courants. Ces éléments constituent la seule différence entre la trésorerie présentée à l'actif du bilan et la trésorerie nette en fin de période, présentée dans le tableau de flux de trésorerie.

La réconciliation avec les postes de trésorerie active et passive présentés au bilan consolidé est détaillée ci-dessous :

(En millions d'euros)	Au 30 septembre 2021	Au 30 septembre 2020
Trésorerie active	80	41
Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	41
Trésorerie passive	22	1
Découverts bancaires	17	-
Comptes courants	-	1
Intérêts courus non échus	5	-
Trésorerie nette au tableau de flux de trésorerie	58	40

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés annuels.

4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(En millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital et autres réserves	Résultats consolidés de la période	Écarts de conversion	Total part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres retraités au 01/10/2019	178 319 146	2	1 411	271	(17)	1 667	2	1 669
Résultat net				(482)		(482)	(4)	(486)
Engagements liés aux avantages au personnel			7			7		7
Instruments financiers : variations de juste valeur			2			2		2
Écarts de conversion					(23)	(23)		(23)
Résultat global			9	(482)	(23)	(497)	(4)	(501)
Affectation du résultat de la période précédente			271	(271)		-		-
Réduction de capital	(4 268 550)		(20)			(20)		(20)
Dividendes versés			(50)			(50)		(50)
Paiement fondé sur les actions (IFRS2)	74 672		-			-		-
Autres variations (1)			35			35	(1)	34
Capitaux propres au 30/09/2020	174 125 268	2	1 655	(482)	(40)	1 135	(3)	1 132
IFRS IC - Engagements de retraite			10			10		10
Capitaux propres retraités au 30/09/2020 (2)	174 125 268	2	1 665	(482)	(40)	1 145	(3)	1 142
Résultat net				(100)		(100)	(6)	(106)
Engagements liés aux avantages au personnel			-			-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur			2			2		2
Écarts de conversion					9	9		9
Résultat global			2	(100)	9	(89)	(6)	(95)
Affectation du résultat de la période précédente			(482)	482		-		-
Réduction de capital	(1 703 594)					-		-
Dividendes versés						-		-
Paiement fondé sur les actions (IFRS2)	22 555		3			3		3
Autres variations (1)			6			6		6
Capitaux propres au 30/09/2021	172 444 229	2	1 194	(100)	(31)	1 065	(9)	1 056

- (1) Les montants enregistrés en "Autres variations" en capitaux propres Groupe et en participations ne donnant pas le contrôle pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2021 correspondent principalement à la réévaluation du put d'Elior North America (« Elior NA »).
- (2) La provision pour engagements de retraite au 30 septembre 2020 a été retraitée suite à la décision IFRS IC en mai 2021 (voir note 6.1.6).

Annexe aux comptes consolidés annuels IFRS pour les exercices clos le 30 septembre 2021 et le 30 septembre 2020

5. Présentation des comptes et événements significatifs des exercices clos le 30 septembre 2021 et le 30 septembre 2020

5.1 Présentation générale

Au 30 septembre 2021, Elior Group est détenue à 18,66 % par la société Bagatelle Investissement et Management « BIM » (détenue à 100 % par Robert Zolade), à 5,42 % par Corporacion Empresarial Emesa, S.L, à 5,25 % par le Fonds Stratégique de Participations et à 70,67 % par des investisseurs privés et publics suite à son introduction sur le marché d'Euronext Paris, le 11 juin 2014.

Elior Group est un acteur majeur de la restauration sous contrat et des services qui y sont associés. Le Groupe opère ses activités de restauration collective & services par l'intermédiaire de ses filiales et participations principalement implantées dans six pays, dont le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie et les États-Unis.

5.2 Faits marquants

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021

- **Crise sanitaire COVID-19**

La crise sanitaire qui s'est poursuivie sur l'exercice 2020-2021 a engendré une perte de chiffre d'affaires de 277 millions d'euros par rapport aux 3 967 millions d'euros de l'exercice précédent. Les 12 mois de l'exercice 2020-2021 ont été affectés contre 7 mois lors de l'exercice 2019-2020. Les 3 premiers trimestres de l'exercice 2020-2021 se sont établis entre 73% et 74% du niveau d'activité pré-COVID19 alors que le 4^{ème} trimestre s'est élevé à 85%. Le marché Entreprises a été le plus impacté.

- **Avenant au contrat de Titrisation**

Le 13 octobre 2020, le programme de Titrisation 2017, pour un montant total de 360 millions d'euros, à échéance initiale juillet 2021 a été amendé pour proroger son échéance à octobre 2024 et respecter dès à présent les critères prévus par le Règlement (UE) 2017/2402 du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2017 créant un cadre général pour la titrisation ainsi qu'un cadre spécifique pour les titrisations simples, transparentes et standardisées (« STS »). Cet amendement est sans impact sur le traitement comptable.

- **Emission d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) de 225 millions d'euros**

Le 22 mars 2021, Elior Group a émis un prêt garanti par l'Etat (« PGE ») de 225 millions d'euros, garanti à hauteur de 80%, dont la maturité d'un an peut être étendue de 5 ans à la demande d'Elior Group avec des remboursements semestriels à hauteur de 10% à compter du 1er octobre 2022.

- **Emission Obligatoire à haut rendement de 550 millions d'euros**

Le 8 juillet 2021, Elior Group a émis un emprunt obligataire senior d'un nominal de 550 millions d'euros à échéance juillet 2026 et portant intérêt à 3,75%.

Le produit de l'émission obligataire de 550 millions a permis de financer le remboursement intégral des 530 millions d'euros de dette bancaire senior à échéance 2023.

- **Crédit Senior « Term Loan » de 100 millions d'euros et facilités de crédit renouvelable multidevises de 350 millions**

Le 8 juillet 2021, Elior Group a également conclu une nouvelle dette bancaire senior « Term Loan » ainsi qu'une nouvelle convention de crédit renouvelable multidevises en euro et en dollar U.S. pour respectivement 100 millions d'euros et 350 millions d'euros.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020

- **Crise sanitaire COVID-19**

L'exercice 2019-2020 a été principalement marqué par la crise sanitaire COVID-19 qui a impacté la performance de nos secteurs d'activité Enseignement et Entreprises depuis le mois de mars 2020. L'impact du COVID-19 a été estimé à 1 003 millions d'euros sur le chiffre d'affaires et à 268 millions d'euros sur l'EBITA ajusté avant application d'IFRS 16.

- **Paiement du dividende de l'exercice 2019**

Le dividende de 51,7 millions d'euros portant sur les résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2019, correspondant à un dividende par action de 0,29 €, voté par l'Assemblée Générale mixte du 20 mars 2020, a été mis en paiement le 9 avril 2020.

- **Covenant holiday**

Le 26 mai 2020, Elior Group a obtenu l'accord de ses banques de référence afin d'obtenir une suspension du test de covenant auquel sont soumis les emprunts Seniors du Groupe, au 30 septembre 2020 et au 31 mars 2021.

- **Ajustement final du prix de cession de la division Restauration de Concessions**

Le 25 août 2020, un ajustement de prix final de 48 millions d'euros (incluant un ajustement lié au « working capital ») a été versé à PAI Partners suite à la cession de la division Restauration de Concession le 1^{er} juillet 2019 (voir note 7.7).

6. Principes comptables

6.1 Base de préparation des états financiers consolidés

6.1.1 Base de préparation des états financiers au 30 septembre 2021 et au 30 septembre 2020

En application du règlement européen no 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés annuels IFRS du Groupe Elior Group pour les exercices clos le 30 septembre 2021 et le 30 septembre 2020 sont préparés en conformité avec les règles internationales d'information financière (IFRS, International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'IAS Board et adoptées par le comité de la réglementation comptable de l'Union Européenne. Les normes IFRS et les interprétations adoptées par l'Union Européenne sont disponibles sur le site web de l'UE à l'adresse suivante :

https://ec.europa.eu/commission/index_fr

Les comptes consolidés annuels IFRS établis par Elior Group concernent l'activité, les résultats et les flux des exercices clos le 30 septembre 2021 et le 30 septembre 2020 qui correspondent à la date de clôture d'Elior Group et de ses filiales, sauf exceptions limitées.

Ces états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2021 ont été autorisés pour publication par le Comité d'audit du 22 novembre 2021. Ils sont exprimés en millions d'euros, sauf mention contraire.

Les principes comptables adoptés pour la préparation des états financiers consolidés au 30 septembre 2021 sont identiques à ceux utilisés pour les comptes consolidés au 30 septembre 2020, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations (note 6.1.3).

6.1.2 Continuité d'exploitation

Les impacts de la pandémie COVID-19 observés sur nos activités sur l'exercice 2020-2021, ainsi que les incertitudes liées à ses futurs impacts sur nos résultats, notre trésorerie et nos capitaux propres ont conduit la direction du Groupe à évaluer, pour l'établissement de ses comptes consolidés, la continuité d'exploitation.

Au 30 septembre 2021, le Groupe dispose de 539 millions d'euros de liquidité disponible, dont 350 millions d'euros non tirés sur la facilité de crédit renouvelable de 350 millions d'euros et 109 millions d'euros issus des autres lignes de crédit disponibles (voir note 7.17).

Compte tenu de sa situation de trésorerie, de sa liquidité disponible suite au refinancement de sa dette réalisé début juillet 2021 rallongeant la maturité entre 2025 et 2027 (voir note 7.17) et de la projection de ses flux de trésorerie telle que retenue pour son budget 2021-2022, le Groupe estime avoir le niveau de trésorerie suffisant pour assurer la continuité de ses activités. Le Groupe, dans ses prévisions pour 2021-2022, anticipe une croissance organique d'au moins 18% et une marge d'EBITA ajusté comprise entre 2,0% et 2,5%. Ces flux de trésorerie prévisionnels pour 2021-2022 incluent également le décaissement des plans de restructuration en France pour le PSE et en Espagne. Par ailleurs, la variation du besoin en fonds de roulement est estimée être neutre sur 2021-2022 ; l'impact de la reprise de l'activité devant être compensé.

6.1.3 Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et appliquées par le Groupe

Amendement IFRS 16

Le Groupe a appliqué l'amendement IFRS 16 du 28 mai 2020 à la comptabilisation des concessions de loyer octroyées par les bailleurs. Cet amendement avait déjà été appliqué par anticipation pour la préparation des comptes consolidés au 30 septembre 2020.

Cet amendement a offert une exception optionnelle à l'application des principes IFRS 16 dès que lors que 4 conditions cumulatives sont respectées :

- concessions octroyées en conséquence du COVID-19,
- paiements locatifs après concession doivent être inférieurs ou égaux aux paiements locatifs immédiatement avant la concession,
- réduction des loyers ne porte que sur des paiements locatifs initialement dus avant le 30 juin 2021,
- aucun changement significatif n'est apporté aux termes et conditions du contrat.

Le Groupe a reconnu les abandons de loyers comme des loyers variables dont les montants sont non

significatifs au 30 septembre 2021 et de 1 million d'euros au 30 septembre 2020 ont été classés dans la ligne « Autres frais opérationnels » du compte de résultat.

Décision de l'IFRS IC de mai 2021 sur le calcul des engagements relatifs à certains régimes à prestations définies

L'IFRS IC a été saisi sur les modalités de calcul d'engagements de régimes à prestations définies pour lesquels l'attribution de droits est conditionnée par la présence dans le Groupe au moment du départ en retraite (avec perte de tout droit en cas de départ anticipé) et dont les droits dépendent de l'ancienneté, tout en étant plafonnés à un certain nombre d'années d'ancienneté. Pour les régimes revus par l'IFRS IC, le plafond peut intervenir à une date antérieure au départ en retraite.

Le Groupe, comme pratiqué en France, évaluait et comptabilisait l'engagement selon la méthode dite des « droits acquis » autorisée par IAS 19. L'engagement correspondait des droits acquis par le salarié en fonction de son ancienneté à la date d'évaluation.

Dans sa décision, l'IFRS IC conclut, au cas d'espèce, qu'aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et que l'engagement ne doit être comptabilisé que sur les dernières années de carrière en question du salarié.

En conséquence, le Groupe a revu ses modalités de calcul actuarielle des régimes visées et analysé le traitement comptable au regard d'IAS 8 - Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs présenté en note 6.1.6 ci-dessous.

6.1.4 Nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB et non adoptées par l'Union Européenne appliquées par le Groupe

Aucune norme non adoptée par l'Union Européenne n'a été appliquée par anticipation.

6.1.5 Nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore appliquées par le Groupe

Les nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations publiés par l'IASB qui ne sont pas encore d'application obligatoire et dont la date d'application est au 1er janvier 2021 concernent les amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 16 : des taux d'intérêts de référence – phase 2.

L'évaluation est en cours mais le Groupe n'anticipe pas d'impacts significatifs.

6.1.6 Changement de méthodes comptables et de présentation

Suite à la décision de l'IFRS IC de mai 2021 sur le calcul des engagements de retraite relatifs à certains régimes à prestations définies, le Groupe a conclu que les modalités de calcul pour certains de ses régimes à prestations définies en France constituaient un changement de méthodes comptables conformément à IAS 8 - Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs. En conséquence, cette méthode a été appliquée de façon rétrospective et nos états financiers consolidés de l'exercice précédent ont été retraités, y compris les notes afférentes. Les impacts sont présentés comme suit (seuls les éléments affectés sont présentés) :

(En millions d'euros)	Au 30 Septembre 2020	Retraitement	Au 1 ^{er} Octobre 2020
Impôts différés - actifs	74	(3)	71
Total Actif non courant	2 683	(3)	2 680
Réserves et résultats accumulés	1 132	10	1 142
Engagement de retraite et avantages au personnel	96	(13)	83
Total Passif non courant	1 116	(3)	1 113
Total passif et capitaux propres	3 539	(3)	3 536

Les impacts sur le compte de résultat consolidés au 30 septembre 2020 sont non significatifs.

6.2 Principes et méthodes de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

La méthode de la mise en équivalence (MEE) est appliquée par le Groupe lorsque la société consolidante exerce une influence notable sur la société, appelée entreprise associée.

L'influence notable est présumée lorsque la société consolidante détient directement ou indirectement une fraction au moins égale à 20% des droits de vote.

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation comportant les changements intervenus au cours de la période de 12 mois clôturée le 30 septembre 2021, est présentée à la note 12 ci-après.

6.3 Recours à des estimations et au jugement

Pour établir les états financiers du Groupe, des estimations et des hypothèses ont été faites par la direction du Groupe et celle des filiales. Elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et charges de la période.

Ces estimations et appréciations qui sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances actuelles constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les valeurs réelles des actifs, des dettes et des capitaux propres du Groupe pourraient différer sensiblement des valeurs issues de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Le Groupe estime que les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses comprennent :

- les écarts d'acquisition (note 7.9). Comme expliqué en note 6.7, les écarts d'acquisition sont testés pour dépréciation au moins une fois par an. Pour déterminer si les écarts d'acquisition doivent faire l'objet d'une dépréciation, la valeur nette comptable de chaque UGT est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable retenue par le Groupe au 30 septembre 2021 est la valeur d'utilité fondée sur une projection sur 5 ans des flux de trésorerie actualisés augmentée d'une valeur terminale actualisée à laquelle est appliqué un taux de croissance à l'infini. La direction du Groupe a retenu comme principale hypothèse relative aux projections de flux de trésorerie. Le retour à des volumes d'activité d'avant la crise sanitaire du COVID-19 est prévue à partir de 2023 ou 2024 selon les UGTs.
Le taux d'actualisation utilisé pour le test de dépréciation annuel est le taux moyen pondéré du capital « WACC ». Un WACC est déterminé pour

chaque UGT.

- les actifs incorporels (autres que les écarts d'acquisition), corporels et les droits d'utilisation (note 7.10). Les tests de dépréciation sont réalisés en cas d'indication de perte potentielle de valeur. Au 30 septembre 2021, il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur autre que celui relatif à certains actifs corporels.
- les droits d'utilisation (note 6.9). La durée des contrats de location est appréciée en fonction des termes contractuels, de l'usage attendu des locaux en ce qui concerne les baux immobiliers et de tout autre facteur économique pertinent.
- les dépréciations des créances clients. Les dépréciations pour créances clients sont déterminées sur la base d'une matrice de dépréciation par pays (voir note 6.10.2) régulièrement mise à jour en fonction du risque de crédit. Au 30 septembre 2021, il n'a pas été identifié de risque de crédit complémentaire significatif.
- les provisions pour litiges (note 7.16). Certaines procédures judiciaires sont en cours et couvrent principalement des litiges sociaux. En raison de la nature du litige, le résultat ou les coûts de règlement peuvent différer des estimations.
- les provisions pour restructuration (note 7.16). Les provisions pour restructuration font l'objet d'évaluation des coûts qui seront décaissés dans les mois ou trimestres à venir. Au 30 septembre 2021, le Groupe a notamment repris une provision non-utilisée de 24 millions d'euros sur les 68 millions d'euros de provision constituée au 30 septembre 2020 dans le cadre du PSE en France.
- les passifs des régimes de retraites (note 7.16). Les régimes de retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi et leurs effets sont mesurés par des évaluations actuarielles et sont basés sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation. Le taux d'actualisation utilisé par le Groupe en Europe est le taux de rendement des obligations d'entreprises notées AA.
- les impôts différés (note 7.14). L'évaluation de la capacité du Groupe à utiliser ces pertes fiscales reportables repose sur une part de jugement importante. Le Groupe fait une analyse de certains facteurs économiques qui peuvent affecter son activité dans un avenir prévisible ainsi que des événements passés lui permettant de conclure ou non à la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables. Cette analyse est faite régulièrement au sein de chaque juridiction fiscale. Au 30 septembre 2021, les déficits fiscaux reportables ont fait l'objet de cette analyse en tenant compte des hypothèses retenues lors de la mise à jour des plans d'affaires à 5 ans utilisés dans le cadre des tests de dépréciation des écarts

d'acquisition et d'indications probantes en cas de pertes fiscales récentes.

6.4 Exercices sociaux d'Elior Group et date de clôture des comptes consolidés

Les exercices sociaux 2020-2021 et 2019-2020 d'Elior Group couvrent les périodes de 12 mois allant du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021 et du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020. Les filiales et participations d'Elior Group, ont, sauf exception pour des raisons réglementaires (Inde) ou contractuelles, des exercices sociaux de 12 mois clôturés chaque 30 septembre.

Les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation dont l'exercice ne se clôt pas le 30 septembre établissent des arrêtés comptables complets et audités au 30 septembre.

6.5 Conversion des comptes et transactions exprimés en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ». Les transactions commerciales en devises étrangères réalisées par les sociétés consolidées sont converties aux cours des devises à la date des transactions. Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties sur la base des cours de change à la clôture. Les écarts de change résultant de cette réévaluation sont enregistrés au compte de résultat.

Les bilans, comptes de résultat et tableaux de flux de trésorerie de certaines filiales dont la devise fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation des comptes d'Elior Group sont convertis au 30 septembre 2021 et 2020 pour le bilan et, sauf fluctuation de change significative, au taux de change moyen de la période clôturée pour le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie. Les différences de conversion sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change retenus dans les comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2021 et 2020 sont les suivants :

	Au 30 septembre 2021		Au 30 septembre 2020	
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
- € / US \$:	1,1581	1,1954	1,1718	1,1203
- € / £ :	0,8594	0,8735	0,9068	0,8788
- € / INR :	85,8890	88,0258	86,1980	82,3151

6.6 Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

6.6.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition diminué des amortissements et pertes de valeur cumulées.

Les immobilisations incorporelles enregistrées à l'actif du bilan consolidé d'Elior Group concernent les éléments suivants :

- Marques

Conformément à IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les marques sont présentées en « immobilisations incorporelles ».

Ce poste est constitué de marques généralement amorties sur une durée de 30 ans.

- Autres immobilisations incorporelles

Conformément aux modalités d'application d'IFRIC 12, les actifs exploités au titre de certains contrats de restauration opérés par le Groupe sont classés en actifs incorporels et amortis sur leur durée d'utilisation dans la limite de la durée des contrats opérationnels sous-jacents.

- Logiciels

Les coûts des logiciels mis en place et exploités au sein du Groupe sont immobilisés et amortis sur des durées d'utilisation comprises entre 4 et 10 ans au maximum pour des projets ERP significatifs.

Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode linéaire.

6.6.2 Ecarts d'acquisition

Le groupe évalue les écarts d'acquisition en date d'acquisition comme la juste valeur de la contrepartie transférée plus le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle (évaluée à la juste valeur ou au prorata de l'actif net identifiable lui-même généralement évalué à la juste valeur), plus, le cas échéant, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise, moins le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Conformément à IFRS 3R, les ajustements de juste valeur des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire, sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période de 12 mois à compter de la date d'acquisition et résultent de l'obtention d'informations additionnelles sur des faits et circonstances existants à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

6.7 Test de dépréciation et perte de valeurs

Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », à chaque date de clôture, les valeurs comptables des actifs incorporels et corporels ainsi que des écarts d'acquisition sont examinées afin d'apprécier s'il existe une quelconque indication qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Les écarts d'acquisition sont testés chaque année au 30 septembre.

Pour être testés, les actifs sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de leur utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les écarts d'acquisition issus d'un regroupement d'entreprises sont affectés aux UGTs ou groupes d'UGTs susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

Au 30 septembre 2021, le Groupe Elixir Group a identifié 8 UGTs correspondant en général aux principales entités juridiques du Groupe qui exploitent des activités distinctes :

- Elixir Entreprises,
- Elixir Enseignement et Santé,
- Elixir Services,
- Elixir Italy,

- Elixir Iberia (Espagne & Portugal),
- Elixir UK,
- Elixir North America,
- Elixir India.

Les écarts d'acquisition sont alloués au niveau des UGTs ci-dessus. Les écarts d'acquisition des UGTs Elixir Entreprises et Enseignement et Santé sont regroupés et testés au niveau de Restauration collective France suite au nouveau plan stratégique NEW ELIOR et à la cession d'AREAS.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable estimée et classée sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » du compte de résultat. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

La valeur recouvrable des UGTs a été déterminée en utilisant la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, le Groupe a projeté les flux futurs de trésorerie qu'il s'attend à obtenir de chaque UGT.

Les flux de trésorerie sont fondés sur des prévisions sur une période de 5 ans établies par UGT et validées par la direction du Groupe.

Les flux futurs de trésorerie au-delà de cinq ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance à long terme ne devant pas excéder le taux moyen de croissance à long terme du segment opérationnel d'activité.

Le taux d'actualisation utilisé par le Groupe est le taux net d'impôt (« WACC ») appliqué à des flux de trésorerie nets d'impôt sur les sociétés.

6.8 Immobilisations corporelles

Conformément à IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ou de production diminuée des amortissements et pertes de valeur cumulées. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Conformément à IAS 23R l'incorporation des coûts d'emprunt au coût des immobilisations n'est pas applicable au Groupe. Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée dont les principales sont :

- Constructions : de 20 à 40 ans ;
- Agencements, installations et installations techniques : de 5 à 12 ans ;
- Equipements de restauration : de 5 à 10 ans ;
- Matériel de bureau : de 4 à 5 ans ;
- Matériel informatique : de 3 à 4 ans ;

- Matériel de transport : de 4 à 5 ans ;

Les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des actifs immobilisés sont revues lors de chaque clôture annuelle, notamment en relation avec les échéances des contrats d'exploitation sous-jacents.

6.9 Droits d'utilisation

En application de la norme IFRS 16, un droit d'utilisation est reconnu à l'actif en contrepartie d'une dette locative au passif. L'analyse des durées, notamment pour les immeubles prend en compte la durée contractuelle minimale à laquelle s'ajoutent les périodes résiliables et les renouvellements possibles, dès lors que le Groupe est raisonnablement certain de les exercer. L'appréciation du caractère raisonnablement certain se fait en appréciant tous les éléments à disposition et notamment la durée d'amortissement des agencements réalisés et l'évolution des loyers par rapport au prix de marché.

6.10 Actifs circulants (stocks et créances clients)

6.10.1 Stocks

Les marchandises et les matières premières sont évaluées au coût ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci s'avère inférieure.

La majeure partie des stocks est évaluée au dernier prix d'achat net des remises fournisseurs du fait de la forte rotation des stocks composés essentiellement de matières périssables. Du fait de cette très forte rotation, cette méthode est compatible avec IAS 2 « Stocks » qui préconise la méthode du « premier entré - premier sorti ». Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans les stocks.

6.10.2 Créances clients

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur à la comptabilisation initiale. Elles sont, le cas échéant, diminuées du montant des pertes de valeur enregistré par voie de dépréciation dans le compte de résultat.

Les provisions pour dépréciations des créances clients sont déterminées sur la base des pertes attendues conformément à IFRS 9.

Le groupe a choisi la méthode simplifiée qui permet la reconnaissance des provisions sur la base des pertes attendues à maturité de chaque période de reporting. Les pertes attendues sont déterminées à partir de la date de comptabilisation initiale de la créance sur la

base d'une matrice de dépréciation par pays et d'une analyse spécifique du risque de crédit des créances les plus significatives en fonction de leur notation de crédit le cas échéant.

Le nombre important et la forte dispersion des clients et de sites opérés rendent le risque de concentration du risque clients non significatif au niveau du bilan consolidé du Groupe.

6.11 Trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. La trésorerie comprend tous les soldes en espèces, les liquidités en cours d'encaissement, les dépôts à moins de trois mois, les OPCVM monétaires ainsi que les titres de créances négociables. Ces placements sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur.

Les découverts bancaires remboursables à vue et les comptes courants de trésorerie qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie passive pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, alors qu'ils sont classés en dettes financières courantes au bilan consolidé (voir note 7.17). Ces montants constituent la seule différence entre la trésorerie présentée au bilan et celle indiquée dans le tableau de flux de trésorerie.

Le tableau de flux de trésorerie présenté est établi selon la méthode dite « indirecte ».

6.12 Provisions

Les provisions, conformément à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », sont destinées à couvrir les passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Ces passifs trouvent leur origine dans les obligations (juridiques ou implicites) de l'entreprise qui résultent d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entité par une sortie de ressources. Elles comprennent notamment les indemnités estimées par le Groupe et ses conseils au titre de litiges, contentieux et actions en réclamation de la part des tiers. Si l'effet temps est significatif, une évaluation de l'impact de l'actualisation sur les provisions est réalisée à chaque clôture et comptabilisée.

6.13 Situation fiscale et impôts différés

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul, corrigé éventuellement de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du Groupe. Les filiales françaises détenues à plus de 95% par Elior Group sont intégrées fiscalement au sein du groupe d'intégration fiscale formé par Elior Group.

Suite à l'instauration de la Contribution Economique Territoriale (CET) applicable aux filiales françaises dans le cadre de la loi de finances pour 2010, le Groupe a opté pour la méthode de comptabilisation suivante :

- la part de la CET relevant de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) est comptabilisée comme une charge opérationnelle ;
- la part de la CET relevant de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est comptabilisée comme un impôt sur le résultat au sens d'IAS 12.

Conformément à IAS 12 « Impôt sur les résultats », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales ainsi que sur les déficits fiscaux (sauf exceptions). Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables ne sont enregistrées en impôts différés actifs que dans la mesure où leur récupération est considérée comme probable. Ces impôts sont calculés sur la base des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice et selon la méthode du report variable. L'impact des changements de taux d'imposition est comptabilisé en résultat sauf si l'impôt a été généré par une opération enregistrée en autres éléments du résultat global directement en capitaux propres, ou dans le cadre de regroupements d'entreprises. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

6.14 Avantages du personnel

Indemnités départ à la retraite, médailles du travail et pensions

Conformément à IAS 19 révisée « Avantages du personnel », les engagements du Groupe vis-à-vis de ses salariés en matière de retraite sont évalués par des actuaires indépendants. Une provision, qui intègre les charges sociales afférentes, est enregistrée dans les comptes consolidés. Le taux d'actualisation est déterminé en référence aux taux des obligations d'entreprises de 1ère catégorie et de même durée que celle des engagements.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements.

En application des dispositions d'IAS 19 révisée, les écarts actuariels au titre des indemnités de fin de carrière sont reconnus en totalité au sein des « autres éléments du résultat global ». Par ailleurs, les écarts actuariels sur les autres avantages à long terme (médailles du travail et primes de fidélité) sont comptabilisés immédiatement en compte de résultat.

6.15 Titres d'autocontrôle

Tous les titres d'autocontrôle détenus le cas échéant par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de la période.

6.16 Classification et évaluation des actifs et des passifs financiers

6.16.1 Classification et évaluation des actifs financiers (hors instruments dérivés)

La Direction détermine le classement de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale au regard du modèle économique du Groupe pour la gestion des actifs financiers, ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif.

En application de la norme IFRS9, le Groupe a choisi le classement de ses actifs financiers entre actifs financiers au coût amorti et actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat.

Actifs financiers au coût amorti

Cette catégorie est retenue pour un actif financier dès lors que l'objectif est d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, correspondant uniquement à des remboursements de principal et, le cas échéant, aux intérêts sur le principal. Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur nette des coûts de transactions éventuels. Ils sont ensuite reconnus au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le cas échéant, une dépréciation est constatée à hauteur des pertes de crédit attendues à 12 mois, à moins que le risque de crédit n'ait augmenté de façon significative depuis la comptabilisation initiale, auquel cas la dépréciation est calculée à hauteur des pertes de

crédit attendues sur la durée de vie de l'actif. Pour les créances clients et les actifs sur contrats clients, le Groupe applique une méthode de dépréciation simplifiée (voir note 6.10.2).

Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Cette catégorie est retenue dès lors que l'actif financier n'est ni comptabilisé au coût amorti, ni à la juste valeur par capitaux propres.

Pour ces actifs financiers comptabilisés à la juste valeur, les variations de valeur sont enregistrées dans le compte de résultat, au sein des « Autres produits (charges) financiers nets ».

Un actif financier est dé-comptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à celui-ci arrivent à expiration ou ont été transférés, ainsi que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

6.16.2 Classification et évaluation des passifs financiers (hors instruments dérivés)

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis évalués à leur coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute différence entre (i) les produits d'émission nets des coûts de transaction et (ii) la valeur de remboursement, est constatée en résultat financier sur la durée de vie des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont présentés au sein des passifs courants, sauf si le Groupe détient un droit inconditionnel de différer le remboursement du passif au-delà d'une période de 12 mois après la date de clôture, auquel cas ils sont présentés au sein des passifs non courants.

6.17 Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés

6.17.1 Instruments de couverture de taux et de change

Conformément à IFRS 9, les instruments dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. En application d'IFRS 7, la juste valeur des instruments de dérivés de taux et de change est calculée par actualisation des flux futurs au taux d'intérêt en vigueur à la clôture.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme des instruments de couverture dans une des trois relations de couverture suivantes :

- une couverture de juste valeur, permettant de couvrir le risque de variation de juste valeur de tout élément d'actif ou de passif ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie, permettant de couvrir le risque de variation de valeur des flux futurs de trésorerie rattachés à des actifs ou passifs futurs ;
- une couverture des investissements nets dans des activités à l'étranger, permettant de couvrir les intérêts du Groupe dans les actifs nets de ces activités.

Les instruments dérivés sont comptabilisés selon les principes de comptabilité de couverture dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- à la date de sa mise en place, il existe une désignation et une documentation formalisées décrivant la relation de couverture ;
- le Groupe s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace ;
- son efficacité peut être mesurée de façon fiable et la couverture est déterminée comme hautement efficace durant toute sa durée.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la limite de leur efficacité ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres - la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan - la variation de juste valeur de la part inefficace est comptabilisée quant à elle en résultat. Les montants enregistrés en résultat global dans les capitaux propres sont repris au compte de résultat au moment où les transactions couvertes impactent le compte de résultat. Le délai moyen est généralement inférieur à 6 mois sauf pour l'activité de licences.

6.17.2 Dettes sur acquisition de titres et engagements de rachat de participations ne donnant pas le contrôle

A l'occasion des prises de participation qu'il effectue, le Groupe peut consentir aux actionnaires minoritaires des filiales acquises des engagements de rachat ultérieur de leurs participations. Ces engagements de rachat correspondent pour le Groupe à des engagements optionnels (vente d'option de vente).

Le Groupe comptabilise dans ses comptes consolidés IFRS, sur la base des formules de prix contractuel, un passif financier au titre des options de ventes accordées aux actionnaires minoritaires des entités concernées en contrepartie des capitaux propres. Les variations ultérieures de ce passif sont enregistrées en capitaux propres.

En juillet 2018, le Groupe a porté sa participation dans la société Elior North America à 92% suite au rachat de la majorité des actions de capital et de la totalité des actions de préférences en circulation. Ce rachat a entraîné un décaissement total de 99 millions d'euros porté en déduction des capitaux propres pour la quote-part des participations ne donnant pas le contrôle s'agissant d'une transaction entre actionnaires ne conférant pas le contrôle comptabilisée selon IFRS3R.

La participation de 8% non détenue par le Groupe fait l'objet d'accords croisés de call et de put à échéance en 2023 et valorisés sur la base d'un prix formule approximant une juste valeur. Un passif a été constaté en dettes non courante sur acquisitions de titres pour la juste valeur du put. S'agissant également d'une transaction entre actionnaires, ce passif constaté initialement est réévalué à sa juste valeur à la clôture de chaque exercice jusqu'à son déboucement en contrepartie des capitaux propres consolidés pour la part du Groupe sans incidence sur le résultat consolidé.

6.18 Définition de l'endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini par le Groupe est constitué des emprunts et dettes financières, des dettes de loyers (IFRS 16) et de la juste valeur des instruments financiers dérivés passif, sous déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances financières à court terme issues de l'application d'IFRIC 12 et de la juste valeur des instruments financiers dérivés actif. Il ne comprend pas les dettes sur acquisition de titres.

6.19 Traitement comptable et présentation des actifs ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées

La norme IFRS 5 définit le traitement comptable, la présentation et les informations à fournir applicables aux actifs ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente et aux activités abandonnées. Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique distincte pour le Groupe faisant l'objet d'une cession.

Cette norme impose une présentation sur une ligne dédiée au bilan dès lors que la valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. L'actif doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, sous réserve uniquement des conditions qui sont habituelles et coutumières pour la vente de tels actifs. Il fait l'objet d'une décision de vente - le cas échéant selon un plan existant à la clôture - et la cession est hautement probable, dans un délai de 12 mois suivant la clôture de l'exercice.

Ces actifs et activités abandonnées sont évalués et comptabilisés au montant le plus fiable entre la valeur comptable et la valeur de marché diminuée des coûts nécessaires à la réalisation de la vente et cessent d'être amortis à partir de leur classement dans cette catégorie.

Le résultat net des activités abandonnées, après élimination des opérations intragroupe, est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat. Il inclut le résultat net d'impôts de la période jusqu'à la date de leur cession, ainsi que le résultat net d'impôts de la cession, pour l'exercice en cours et les périodes comparatives présentés.

Les flux de trésorerie nets de ces activités abandonnées sont également présentés sur une ligne distincte du tableau de flux de trésorerie, comprenant les flux générés par ces activités jusqu'à leur date de cession ainsi que la trésorerie hors impôts générée par leur cession, pour l'exercice en cours et les périodes comparatives présentées.

6.20 Chiffre d'affaires

En restauration collective et facilities management, le groupe sert trois clientèles sectorielles clés : Entreprises et Administration, établissements d'éducation et d'enseignement (publics et privés), établissements de santé (publics et privés).

Le Groupe fournit des services de restauration à table et autres services de restauration, tels que la livraison de repas, l'exploitation de distributeurs automatiques, l'assistance technique sur des questions liées à la restauration.

Les contrats de services prévoient une rémunération forfaitaire, sur la base d'un « cost plus » ou d'une redevance de management. Ces contrats de service prévoient une rémunération facturée et acquittée mensuellement.

En restauration d'entreprises et administration et en enseignement, le revenu correspond au montant facturé au client (entreprise ou collectivité) sous la forme d'un tarif au couvert sous déduction des paiements partiels reçus des convives ou acquitté par les familles en enseignement.

Le Groupe fournit également des services de facility management notamment en France, des prestations de nettoyage à valeur ajoutée dans les établissements de santé, dans les milieux industriels sensibles et dans les espaces commerciaux. Les contrats de service prévoient une rémunération tarifée à la prestation et facturée et acquittée mensuellement.

Le chiffre d'affaires du Groupe résulte de la vente de prestations de services ou de marchandises liée aux activités ordinaires des filiales consolidées. Il s'agit de l'ensemble des revenus prévus dans les contrats en tenant compte de notre qualité de principal (la majeure partie des cas) ou d'agent.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes, ainsi que de l'amortissement des avances sur contrats clients. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité du paiement auquel le Groupe a droit en contrepartie des biens ou services fournis.

Dans le cas des prestations de services de restauration et de support services ou les ventes des marchandises réalisées dans les boutiques de travel retail, le chiffre d'affaires est reconnu au moment où le service est rendu ou la marchandise vendue.

Contrepartie payable au client

Dans le cadre normal de ses activités, le Groupe peut être amené à verser au client des sommes lors de l'obtention de contrats de Restauration Collective et Services qui correspondent à des remises payées d'avance. Celles-ci sont essentiellement accordées pour des contrats pluriannuels. Ces paiements d'avance sont considérés

comme des actifs non courants et amortis en réduction du chiffre d'affaires sur la durée du contrat selon IFRS 15 dès lors qu'il s'agit de contreparties payées au client ne correspondant pas à des services distincts reçus des clients. Ces avances sont comptabilisées en « Autres actifs non courants » au bilan.

Contrepartie variable

Le Groupe est parfois amené à payer certaines redevances à ses clients. Ces redevances sont comptabilisées en réduction du chiffre d'affaires conformément à IFRS 15. Ces redevances étaient précédemment comptabilisées en charges d'exploitation.

6.21 Charges de personnel relatives aux plans de rémunération à long terme en actions

Les plans de rémunération à long terme payables en actions ou en trésorerie concernent essentiellement des plans d'options de souscription d'actions et d'actions de performance Elixir Group autorisés par l'Assemblée Générale et mis en place sur les exercices 2016, 2019, 2020 et 2021 pour certains managers du Groupe qui sont considérés comme des instruments payables en titres Elixir Group ou en trésorerie et comptabilisés selon IFRS 2.

6.22 Autres frais opérationnels

Les autres frais opérationnels comprennent l'ensemble des charges d'exploitation courantes autres que les coûts d'approvisionnement, les charges de personnel, les impôts et taxes opérationnels, les amortissements et les provisions.

6.23 Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants correspondent aux produits et charges qui ne sont pas considérés comme normalement générés ou encourus dans le cadre des activités courantes du Groupe. Cela comprend principalement les dépréciations des écarts d'acquisition et des autres actifs immobilisés, les coûts de restructuration, les frais d'acquisition des filiales consolidées, et les plus et moins-value de cession d'actifs ou de participations dans des sociétés consolidées.

Les dotations annuelles aux amortissements constatés dans les comptes consolidés au titre des actifs incorporels (notamment les relations clients) reconnus dans le cadre

d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées au sein du résultat opérationnel courant.

6.24 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant est défini par différence entre l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières, des activités arrêtées ou en cours de cession et de l'impôt. Il exclut également les autres produits et charges opérationnels non courants. Depuis 2014, le groupe a décidé de reclasser la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence dont l'activité se situe dans le prolongement des activités du Groupe au sein du résultat opérationnel courant.

6.25 Modalités de calcul du résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat par action est déterminé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de chaque exercice, net des actions auto-détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le dénominateur est majoré du nombre d'actions qui pourraient potentiellement être créées et le numérateur est ajusté de tout dividende, intérêts comptabilisés au cours de la période et de tout autre changement dans les produits ou charges qui résulteraient de la conversion des actions ordinaires potentiellement dilutives.

Les instruments de dilution sont pris en compte si et seulement si leur effet de dilution diminue le bénéfice par action ou augmente la perte par action.

6.26 Information sectorielle

Le Groupe opère deux activités poursuivies « Restauration Collective » et « Services » suite à la cession de l'activité « Concession » et est constitué de quatre secteurs opérationnels : « Restauration Collective France », « Services France », « Restauration Collective International » et « Services International ».

Le Groupe regroupe ces secteurs opérationnels poursuivis au sein de deux secteurs présentés « Restauration Collective & Services France » et « Restauration Collective & Services International », conformément à IFRS 8 ; les activités de Restauration et de Services ayant des caractéristiques économiques similaires en termes de rentabilité à long-terme, de nature de services, de méthode de production ainsi que de catégorie de clients et d'environnement réglementaire.

L'information sectorielle présentée repose sur les données financières issues du système de reporting interne régulièrement revues par le Directeur Général, désormais le principal décideur opérationnel.

Les secteurs opérationnels « Restauration de Concession » sont présentés dans les activités arrêtées ou destinées à être cédées.

Le secteur « Corporate & Autres » regroupe essentiellement les fonctions centrales non allouées, les frais de siège du Groupe ainsi que les activités résiduelles de la division Concession non cédées.

7. Explications des postes du compte de résultat et du bilan et de leurs variations

7.1 Information sectorielle

Pour l'exercice 2020-2021 :

(En millions d'euros)					
Exercice clos le 30 septembre 2021	Restauration collective et services			Corporate & autres	Total Groupe
	France	International	Total		
Chiffre d'affaires	1 711	1 975	3 686	4	3 690
Résultat opérationnel courant incluant la quote-part de résultat des entreprises associées	(21)	(39)	(60)	(27)	(87)
<i>Dont :</i>					
Charges de personnel relatives aux plans de rémunération en actions	-	-	-	5	5
Dotations nettes sur actifs incorporels reconnus en consolidation	-	18	18	-	18
EBITA Ajusté	(21)	(22)	(43)	(21)	(64)
<i>EBITA ajusté en % du CA</i>	<i>(1)%</i>	<i>(1)%</i>	<i>(1)%</i>	<i>(535)%</i>	<i>(2)%</i>
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(68)	(81)	(149)	(18)	(167)
Actifs non courants (1)	1 267	1 112	2 379	68	2 447

(1) Actifs non courants incluant la valeur nette des écarts d'évaluation, des immobilisations incorporelles et corporelles.

Pour l'exercice 2019-2020 :

(En millions d'euros)					
Exercice clos le 30 septembre 2020	Restauration collective et services			Corporate & autres	Total Groupe
	France	International	Total		
Chiffre d'affaires	1 778	2 182	3 960	7	3 967
Résultat opérationnel courant incluant la quote-part de résultat des entreprises associées	(13)	(51)	(64)	(25)	(89)
<i>Dont :</i>					
Charges de personnel relatives aux plans de rémunération en actions	-	1	1	(1)	-
Dotations nettes sur actifs incorporels reconnus en consolidation	-	20	20	-	20
EBITA Ajusté	(13)	(30)	(43)	(26)	(69)
<i>EBITA ajusté en % du CA</i>	<i>(1)%</i>	<i>(1)%</i>	<i>(1)%</i>	<i>(384)%</i>	<i>(2)%</i>
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(67)	(93)	(160)	(18)	(178)
Actifs non courants (1)	1 281	1 133	2 414	79	2 493

(1) Actifs non courants incluant la valeur nette des écarts d'évaluation, des immobilisations incorporelles et corporelles.

7.2 Chiffre d'affaires consolidé

7.2.1 Chiffre d'affaires par marché :

Le chiffre d'affaires consolidé par marché se ventile comme suit :

(En millions d'euros)	Exercice clos le 30 septembre 2021	Part du CA total en %	Exercice clos le 30 septembre 2020	Part du CA total en %	Variatio n / N-1	Variatio n en %
Entreprises	1 341	36,3%	1 620	40,8%	(279)	(17,2)%
Enseignement	1 215	32,9%	1 149	29,0%	66	5,7%
Santé et social	1 134	30,7%	1 198	30,2%	(64)	(5,3)%
Total Groupe	3 690	100,0%	3 967	100,0%	(277)	(7,0)%

7.2.2 Actifs et passifs sur contrat client

Au cours de l'exercice 2020-2021, le Groupe a reconnu 62 millions d'euros de chiffre d'affaires relatifs aux passifs sur contrat enregistrés au 30 septembre 2020.

7.3 Charges de personnel et effectifs

7.3.1 Analyse des charges de personnel

Les charges de personnel se ventilent comme suit :

(En millions €)	Exercice clos le 30 septembre 2021	Exercice clos au 30 septembre 2020
Charges de personnel (hors participation des salariés)	(1 992)	(2 077)
Charge de participation des salariés	-	-
Charges de personnel relatives aux plans de rémunération en actions	(5)	-
Charges de personnel	(1 997)	(2 078)

7.3.2 Effectifs

Les informations détaillées ci-dessous concernent les effectifs de fin de période des sociétés du Groupe. Leur variation ne peut donc être rapprochée directement de celle des charges de personnel enregistrées au compte de résultat.

Les effectifs comprennent les salariés à temps plein et à temps partiel. Ils se ventilent par catégorie comme suit :

	Au 30 septembre 2021	Au 30 septembre 2020
Cadres et agents de maîtrise	15 808	16 522
Employés	82 947	88 044
Total	98 755	104 566

Ils se répartissent par zone géographique comme suit :

	Au 30 septembre 2021	Au 30 septembre 2020
France	42 650	43 684
Autres pays	56 105	60 882
Total	98 755	104 566

7.4 Autres produits et charges opérationnels non courants

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, les charges opérationnelles non courantes nettes s'élèvent à 1 million d'euros. Elles incluent principalement des provisions nettes pour indemnités de licenciements et autres coûts sociaux pour 5 millions d'euros, et une reprise de provision pour dépréciation de droits d'utilisation pour 6 millions d'euros suite à de meilleures conditions de cession d'un bail immobilier. Les provisions nettes pour restructuration incluent une reprise de provision non utilisée en France de 24 millions d'euros relative au PSE annoncé le 30 septembre 2020 en raison du nombre significatif de démissions et de reclassements internes portant les suppressions de poste de 1 881 initialement prévues à 1 016. (voir note 7.16.2).

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020, les charges opérationnelles non courantes nettes s'élevaient

à 240 millions d'euros. Elles incluaient principalement (i) des dépréciations d'écarts d'acquisition pour 123 millions d'euros (voir note 7.9) (ii) des provisions pour indemnités de licenciements et autres coûts sociaux pour 103 millions d'euros et (iii), des dépréciations d'actifs et de droits d'utilisation pour 12 millions d'euros. La provision pour restructuration en France suite au PSE annoncé le 30 septembre 2020 aux représentations du personnel s'élevait à 68 millions d'euros (voir note 7.16.2).

7.5 Charges et produits financiers

Le résultat financier des exercices clos au 30 septembre 2021 et 2020 se décompose comme suit :

(En millions d'euros)	Exercice clos le 30 septembre 2021	Exercice clos au 30 septembre 2020
Charge d'intérêt sur endettement financier	(42)	(32)
Produits d'intérêt sur placements court terme	5	5
Autres charges et produits financiers (1)	(6)	(11)
Actualisation des engagements postérieurs à l'emploi	(1)	-
Charges et produits financiers nets	(44)	(38)

(1) Dont :

- Mise à la juste valeur par résultat des instruments de couverture de taux et de change	2	-
- Résultat de cession et mouvement sur provision pour dépréciation sur titres non consolidés	-	(6)
- Amortissement des frais d'émission des emprunts	(2)	(2)
- Gain / perte de change net(te)	1	(2)
- Autres charges financières	(6)	(1)

Les charges d'intérêt relatives aux contrats de location (IFRS 16) s'élèvent à 9 millions d'euros pour les exercices clos le 30 septembre 2020 et 2021.

7.6 Impôts sur les résultats

(En millions €)	Exercice clos le 30 septembre 2021	Exercice clos le 30 septembre 2020
Impôts exigibles (1)	(8)	(15)
Impôts différés	20	(68)
Total	12	(83)

(1) Dont 19 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 septembre 2020 et 11 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 au titre de la CVAE.

Le produit d'impôts différés de l'exercice clos le 30 septembre 2021 résulte principalement d'une ré-estimation de la recouvrabilité des pertes reportables des années antérieures et dans une moindre mesure des différences temporaires déductibles.

Le rapprochement entre la charge nette d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique, pour les exercices clôturés au 30 septembre 2021 et 2020, s'analyse comme suit :

(En millions €)	Exercice clos le 30 septembre 2021		Exercice clos le 30 septembre 2020	
	Base	Impôts	Base	Impôts
Résultat avant impôt	(132)		(367)	
Quote-part du Groupe dans les résultats des entreprises associées	(1)		(3)	
Résultat avant impôts et quote-part du Groupe dans les résultats des entreprises associées	(131)		(364)	
Charge d'impôt théorique (1)		42		125
Différence de taux d'impôt pour les résultats obtenus par l'activité exercée dans d'autres pays que la France		(11)		(33)
Reports déficitaires générés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif (2)		(25)		(41)
Reports déficitaires activés antérieurement et dépréciés au cours de l'exercice ou dépréciés antérieurement et utilisés au cours de l'exercice (3)		10		(87)
Charges ou produits définitivement non déductibles ou imposables (4)		(4)		(47)
Produit /(Charge) net(te) d'impôt du Groupe		12		(83)

(1) Le taux d'impôt normatif utilisé par le Groupe est de 32.02%.

(2) Dont 18 millions d'euros et 3 millions d'euros d'impôts différés actifs non reconnus sur l'exercice 2021 respectivement en France et en Italie, et 28 millions d'euros et 9 millions d'euros d'impôts différés actifs non reconnus sur l'exercice 2020 respectivement en France et en Italie.

(3) Dont 6 millions d'euros et 4 millions d'euros d'impôts différés actifs antérieurement non reconnus et utilisés respectivement en Espagne et aux USA sur l'exercice 2021 ainsi que 73 millions d'euros et 9 millions d'euros d'impôts différés actifs d'exercices antérieurs dépréciés respectivement en France et en Italie sur l'exercice 2020.

(4) Dont 8 millions d'euros au titre de la CVAE net au 30 septembre 2021 et 28 millions d'euros afférents aux dépréciations des écarts d'acquisition en Italie et au UK, 12 millions d'euros au titre de la CVAE net au 30 septembre 2020.

7.7 Résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession

Au 30 septembre 2021

Le résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession résulte essentiellement de la cession du fonds de commerce de la société Restaurants & Sites le 30 septembre 2021.

Au 30 septembre 2021, la société indienne Elior West a été classée en « Actifs disponibles à la vente » conformément à IFRS 5.

Au 30 septembre 2020

Le résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession est essentiellement relatif au complément de prix payé en août 2020 à PAI Partners pour 48 millions d'euros et aux activités résiduelles non-core de Restauration de Concession en cours de cession dont la cession est ralentie en raison de la crise sanitaire COVID-19.

7.8 Résultats par action

Le nombre d'actions avant et après dilution se détaille comme suit :

	Période de 12 mois au 30 septembre	
	2021	2020
Nombre moyen pondéré d'actions en capital social - de base	172 356 855	173 729 703
Impact de la dilution liée aux plans de stocks options et aux plans d'actions de performance	1 489 916	270 911
Nombre moyen pondéré d'actions de la période - dilué	173 846 771	174 000 614

Le tableau ci-dessous détaille le calcul du résultat par action de base et dilué :

	Période de 12 mois au 30 septembre	
	2021	2020
Résultat net part du Groupe (en millions d'euros)	(100)	(483)
Résultat net par action - de base en €	(0,58)	(2,78)
Résultat net dilué par action en €	(0,58)	(2,78)

7.9 Écarts d'acquisition

7.9.1 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition nets regroupant les Unités Génératrices de Trésorerie telles que définies à la section 6.7 sont détaillés comme suit :

(En millions d'euros)	Au 30 septembre 2020	Augmentation	Dépréciation	Autres variations y compris Ecarts de conversion	Au 30 septembre 2021
Elior Entreprises	578	1	-	-	579
Elior Enseignement et Santé	365	-	-	-	365
Elior Services	134	-	-	-	134
France	1 077	1	-	-	1 078
Elior North America	272	-	-	10	282
Elior Italy	104	-	-	-	104
Elior Iberia	149	-	-	-	149
Elior UK	117	-	-	1	118
Elior India	-	-	-	-	-
International	642	-	-	11	653
Total Nets	1 719	1	-	11	1 731

Au 30 septembre 2021

Aucune acquisition significative n'est intervenue au cours de l'exercice 2020-2021.

Au 30 septembre 2020

Au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2020, la variation nette des écarts d'acquisition constatée est essentiellement relative aux dépréciations des écarts d'acquisition en Italie et au UK pour 123 millions.

Aucune acquisition significative n'est intervenue au cours de l'exercice 2019-2020.

7.9.2 Perte de valeurs et analyse de sensibilité

Hypothèses clés utilisées lors de la détermination des valeurs recouvrables

Les principales hypothèses de taux qui ont été retenues sont les suivantes :

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
	Exercice clos au 30 septembre 2021	Exercice clos au 30 septembre 2020	Exercice clos au 30 septembre 2021	Exercice clos au 30 septembre 2020
Elior Entreprises, Elior Enseignement et Santé	8,0%	7,9%	1,4%	1,4%
Elior Services	7,6%	7,9%	1,4%	1,6%
Elior North America	8,4%	7,9%	2,5%	1,6%
Elior UK	8,5%	8,3%	1,7%	0,8%
Elior Italy	9,4%	9,6%	1,5%	0,8%
Elior Iberia	8,3%	8,3%	1,5%	1,6%

Test de dépréciation annuel 2021

Aucune dépréciation d'écarts d'acquisition n'a été comptabilisée sur l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Sensibilité de la valeur recouvrable des UGT aux hypothèses retenues

En application d'IAS 36, le Groupe a procédé aux analyses de sensibilité des résultats des tests de dépréciation en fonction des hypothèses suivantes :

- une diminution de 50 points de base du taux de croissance à long terme, ou
- une diminution de 5% des cash-flows nets prévisionnels sur l'horizon des plans d'affaires ainsi que sur le flux terminal, ou
- une augmentation de 50 points du taux d'actualisation.

Les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie retenues par le Groupe correspondent aux valeurs d'utilité déterminées sur la base d'hypothèses clés qui pourraient avoir un impact significatif sur nos états financiers.

Les valeurs recouvrables ont été déterminées, à l'instar des exercices précédents, selon un Business Plan révisé préparé par le management du Groupe et revu par le Conseil d'Administration du 23 novembre 2021 et dont les principales hypothèses sont les suivantes :

- Retour progressif des volumes d'activité d'avant la crise sanitaire en 2023 et en 2024 selon les UGTs ;
- Accélération de la diversification de nos offres et marchés ;
- Amélioration de marge d'EBITA ajusté d'environ 100 points de base par rapport au taux de marge pré-COVID-19.

Une baisse du taux de croissance, des cash-flows prévisionnels ou une hausse du taux d'actualisation, telles indiquées plus haut, ne conduiraient à aucune dépréciation des écarts d'acquisition.

Compte tenu des incertitudes relatives aux conditions de sortie de crise tels les assouplissements des restrictions sanitaires ainsi que le rythme de la reprise de nos activités, une analyse de sensibilité complémentaire a été réalisée. Cette analyse a consisté à réduire les cash-flows prévisionnels en moyenne de 20%.

Une telle baisse ne conduirait à aucune dépréciation des écarts d'acquisition.

Le Groupe a également déterminé le pourcentage de baisse des cash-flows nets prévisionnels pour lequel la valeur d'utilité serait égale à la valeur recouvrable de l'actif net, comme suit :

- Elior Entreprises, Elior Enseignement et Santé :
 - 22% ;

- Elicr Iberia : - 27% ;
- Autres UGTs : non pertinents (>-40%).

Test de dépréciation annuel 2020

Au 30 septembre 2020, les tests de dépréciation réalisés sur les actifs du Groupe avaient conduit à constater une perte de valeur des écarts d'acquisition de 123 millions d'euros dont 67 millions pour Elicr Italy et 56 millions pour Elicr UK.

Sensibilité de la valeur recouvrable des UGT aux hypothèses retenues

En application d'IAS 36, le Groupe a procédé aux analyses de sensibilité des résultats des tests de dépréciation en fonction des hypothèses suivantes :

- une diminution de 50 points de base du taux de croissance à long terme, ou
- une diminution de 5% des cash-flows nets prévisionnels sur l'horizon des plans d'affaires ainsi que sur le flux terminal, ou
- une augmentation de 50 points du taux d'actualisation.

Une baisse du taux de croissance, des cash-flows prévisionnels ou une hausse du taux d'actualisation, telles indiquées plus haut, conduiraient à :

- une dépréciation de 7 à 8 millions d'euros pour l'UGT Elicr Italy en fonction du paramètre choisi et de 7 millions d'euros pour l'UGT Elicr UK,
- une dépréciation de 8 à 10 millions d'euros pour l'UGT Elicr Iberia en fonction du paramètre choisi.

Aucune autre UGT ne serait affectée.

Le Groupe a également procédé à une analyse de sensibilité supplémentaire dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire COVID-19 portant sur le pourcentage de baisse des cash-flows nets prévisionnels pour lequel la valeur d'utilité serait égale à la valeur recouvrable de l'actif net, comme suit :

- Elicr Entreprises, Elicr Enseignement et Santé : - 8% ;
- Elicr North America : - 11% ;
- Elicr Iberia : - 1% ;
- Elicr Services et Elicr India : non pertinents (>-40%).

7.10 Immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et droits d'utilisation

7.10.1 Immobilisations incorporelles

(En millions d'euros)	Au 30 septembre 2020	Augmentation	Diminution	Autres variations (3)	Au 30 septembre 2021
Droits à concession	18	-	(1)	-	17
Actifs exploités en concession (1)	37	-	-	-	37
Marques	24	-	-	1	25
Logiciels	130	3	-	8	141
Immobilisations incorporelles en cours	11	5	-	(8)	8
Autres (2)	272	1	(6)	3	270
Immobilisations incorporelles brutes	492	9	(7)	4	498
Droits à concession	(6)	(1)	-	-	(7)
Actifs exploités en concession (1)	(37)	-	-	-	(37)
Marques	(7)	(1)	-	-	(9)
Logiciels	(105)	(13)	-	(1)	(119)
Autres (2)	(115)	(20)	8	(2)	(129)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(270)	(35)	8	(3)	(300)
Valeur nette des immobilisations incorporelles	221	(26)	1	1	197

(1) Actifs issus du retraitement selon IFRIC12 de contrats d'affermage et de délégation de service public concernant des cuisines centrales exploitées en restauration d'enseignement en France.

(2) Inclut essentiellement les relations clients valorisées dans le cadre de regroupement d'entreprises.

(3) La colonne « Autres variations » correspond principalement aux effets de conversion des sociétés en devises autres que l'euro.

7.10.2 Immobilisations corporelles

(En millions d'euros)	Au 30 septembre 2020	Augmentation	Diminution	Autres variations (1)	Au 30 septembre 2021
Terrains	8	-	(1)	-	7
Constructions	87	2	(4)	1	86
Installations techniques	450	26	(24)	9	461
Autres immobilisations corporelles	375	24	(17)	4	386
Immobilisations corporelles en cours	8	5	-	(10)	3
Avances et acomptes sur immobilisations	2	2	-	(2)	2
Immobilisations corporelles brutes	930	59	(46)	2	945
Constructions	(44)	(5)	4	-	(45)
Installations techniques	(351)	(45)	25	(2)	(373)
Autres immobilisations corporelles	(222)	(42)	15	(1)	(250)
Amortissements des immobilisations corporelles	(616)	(92)	44	(3)	(668)
Valeur nette des immobilisations corporelles	314	(33)	(2)	(1)	278

(1) La colonne « Autres variations » correspond principalement aux effets de conversion des sociétés en devises autres que l'euro et au transfert des immobilisations en cours.

7.10.3 Droits d'utilisation

(En millions d'euros)	Au 30 septembre 2020	Augmentation	Diminution	Autres variations (1)	Au 30 septembre 2021
Redevances	25	15	(1)	1	40
Immobilier	205	41	(28)	3	221
Installations techniques et autres équipements	25	2	(1)	45	71
Véhicules	57	19	(8)	-	68
Droits d'utilisation bruts	312	77	(38)	49	400
Redevances	(5)	(6)	-	-	(11)
Immobilier (2)	(36)	(26)	(1)	(1)	(64)
Installations techniques et autres équipements	(16)	6	-	(45)	(55)
Véhicules	(17)	(13)	-	-	(30)
Amortissement des droits d'utilisation	(74)	(39)	(1)	(46)	(160)
Valeur nette des droits d'utilisation	238	38	(39)	3	240

(1) La colonne « Autres variations » correspond principalement aux effets de conversion des sociétés en devises autres que l'euro.

(2) Dont 10 millions d'euros relatifs à la dépréciation du droit d'utilisation d'un site aux Etats-Unis suite à l'identification de perte de valeur.

7.11 Actifs financiers non courants

(En millions €)	Au 30 septembre 2021	Au 30 septembre 2020
Titres de participation	6	5
Prêts (1)	76	73
Dépôts et cautionnements versés	19	18
Créances financières	17	13
Total Actifs financiers non courants - net	118	111

(1) Inclut au 30 septembre 2021 et 2020, le crédit-vendeur de 70 millions d'euros accordé à PAI Partners dans le cadre de la cession de la division Concession le 1er juillet 2019 comptabilisé au coût amorti.

7.12 Participations dans les entreprises associées (titres mis en équivalence)

(En millions €)	Valeur des titres au 30/09/2020	Dividendes versés	Résultat de la période	Variation de périmètre et autres	Valeur des titres au 30/09/2021
SMRLC	-	-	(1)	1	-
Riverside Events (UK)	-	-	-	-	-
Total	-	-	(1)	1	-

7.13 Clients et autres créances d'exploitation

(En millions €)	Montant au 30/09/2021		Montant au 30/09/2020	
	Brut	Net	Brut	Net
Clients	439	393	444	397
Clients factures à établir	108	108	88	88
Fournisseurs avances & acomptes	58	58	48	48
Créances de TVA	42	42	56	56
Créances sur cession d'immobilisations	7	7	7	7
Autres créances	24	24	29	29
Total	678	632	672	625

La répartition par maturité des créances clients est détaillée comme suit :

(En millions €)	Montant au 30/09/2021	Montant au 30/09/2020
Créances non échues	267	244
Créances échues de moins de 30 jours	47	50
Créances échues de plus de 30 jours et de moins de 6 mois	55	70
Créances échues de plus de 6 mois et de moins de 1 an	11	23
Créances échues de plus de 1 an	13	10
Total de créances clients nettes	393	397

Les encours du Programme de titrisation du volet « ON » et « OFF » sont présentés en note 7.17.1.4.

7.14 Impôts différés

Les impôts différés inscrits au bilan consolidé au 30 septembre 2021 et 2020 par type de différence temporaire, sont détaillés comme suit :

(En millions €)	Montant au 30/09/2021	Montant au 30/09/2020 (3)
Provisions pour congés payés	6	7
Autres provisions et charges non déductibles	54	37
Provisions pour retraites	19	18
Activation de reports déficitaires (1)	68	42
Total Impôts différés actif	147	104
Ecarts d'évaluation d'actifs et de passifs (2)	(61)	(33)
Total Impôts Différés nets	86	71

(1) Inclut principalement :

- au 30 septembre 2021 : 42 millions d'euros au titre des reports déficitaires d'Elior Group utilisables dans le cadre du groupe d'intégration fiscale française dont elle est la tête de groupe, 20 millions d'euros de reports déficitaires des filiales américaines et 8 millions d'euros de reports déficitaires des filiales ibériques. Le Groupe a réestimé la recouvrabilité de ces actifs d'impôts différés sur la base de son Plan d'affaires actualisé. Les projections de résultat taxable utilisées pour la reconnaissance des impôts différés sont identiques à celles du Plan d'affaires, soit à 5 ans.

- au 30 septembre 2020 : 21 millions d'euros au titre des reports déficitaires d'Elior Group utilisables dans le cadre du groupe d'intégration fiscale française dont elle est la tête de groupe, 19 millions d'euros de reports déficitaires des filiales américaines et 2 millions d'euros de reports déficitaires des filiales anglaises et ibériques.

(2) Impôts différés relatifs à des mises à la juste valeur d'actifs lors d'entrées de périmètres antérieures et à la réévaluation d'instruments financiers de couverture de taux d'intérêts.

(3) Impôts différés relatifs à la provision pour l'engagement de retraites au 30 septembre 2020 a été retraité suite à la décision IFRS IC en mai 2021 (voir note 6.1.6).

Les impôts différés sont classés en actifs et passifs non courants dans le bilan consolidé.

Les reports déficitaires non activés au 30 septembre 2021 se présentent comme suit :

En millions d'euros	Montant des reports déficitaires (base)	Montant des reports déficitaires non activés (base)
France	485	322
Etats-Unis	66	17
Italie	50	50
Espagne	35	5
UK	26	3
Total	662	397

Les pertes fiscales générées dans les juridictions sus mentionnées sont indéfiniment reportables, à l'exception de pertes réalisées aux Etats-Unis avant 2016 pour un montant de 20 millions de dollars U.S. qui expireront en 2036.

7.15 Autres actifs courants

(En millions €)	Montant au 30/09/2021	Montant au 30/09/2020
Charges constatées d'avance	36	37
Créances diverses	14	17
Total	50	54

7.16 Provision pour retraites et avantages assimilés et autres provisions

Ce poste se décompose de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Au 30 septembre 2021	Au 30 septembre 2020 ⁽¹⁾
Engagements liés au personnel	89	83
Non-renouvellement des concessions	9	10
Autres provisions	15	13
Provisions non courantes	113	106
Risques commerciaux	1	2
Provision pour litiges fiscaux et sociaux	12	13
Provision pour réorganisation	41	79
Engagements liés au personnel	9	8
Autres provisions	14	28
Provisions courantes	77	130
Total	190	236

(1) La provision pour engagement de retraite au 30 septembre 2020 a été retraitée suite à la décision IFRS IC de mai 2021 (voir note 6.1.6).

7.16.1 Engagements de retraites et avantages assimilés

7.16.1.1 Synthèse des provisions et descriptif des régimes

(En millions €)	Plans de retraites et avantages assimilés	
	Au 30 septembre 2021	Au 30 septembre 2020 ⁽¹⁾
Provision en début d'exercice	91	99
Charge nette de l'exercice	11	4
Gain lié à une réduction de régime	-	-
Prestations et contributions versées	(9)	(9)
Variation de périmètre	5	-
Pertes et (gains) actuariels reconnus en capitaux propres	(1)	(2)
Écarts de conversion	1	(1)
Provision en fin d'exercice	98	91
<i>Dont courant</i>	9	8
<i>Dont non courant</i>	89	83

(1) La provision pour engagement de retraite au 30 septembre 2020 a été retraitée suite à la décision IFRS IC de mai 2021 (voir note 6.1.6).

7.16.1.2 Régime à prestations définies

Ces plans concernent principalement des régimes de retraites et avantages.

Régime de retraite et avantages assimilés

Les principaux régimes de retraite dans le Groupe sont les suivants :

En **France**, les engagements sont essentiellement constitués par des indemnités de fin de carrière, payables lors du départ en retraite de l'employé s'il fait encore partie de la Société.

Ces engagements sont couverts par les dettes constituées à cet effet au passif de l'état consolidé de la situation financière.

L'âge de départ à la retraite est de 62 ans l'âge moyen de la retraite observé est de 64 ans.

Au **Royaume-Uni**, Elior maintient plusieurs plans de retraite à prestations définies financés via des fonds gérés

de manière indépendante qui bénéficient des contributions d'Elior et qui versent les prestations de retraite. Ces plans de retraite applicables aux salariés employés sur un nombre limité de contrats de restauration opérés par Waterfall et par Edwards & Blake, deux sociétés récemment acquises par le Groupe au Royaume Uni.

L'âge de départ à la retraite est de 65 ans.

En **Espagne**, Elior maintient des régimes de retraite non capitalisés. Les obligations sont principalement basées sur le salaire pensionné de l'employé et la durée de service.

En **Italie**, il s'agit de l'engagement légal de versement d'une indemnité de cessation du contrat de travail (TFR). A chaque clôture d'exercice, les droits définitivement acquis aux salariés sont valorisés selon les conditions légales et intégralement provisionnés. Depuis le 1^{er} janvier 2007 et suite à un changement de législation en Italie les droits des salariés peuvent, à l'initiative de ces derniers, être transférés à l'état italien ou à des fonds d'assurances privés.

Au 30 Septembre 2021, la répartition géographique des engagements est la suivante :

(En millions d'euros)	France	Angleterre	Italie	Autres (*)	Total
Valeur actuelle de l'obligation	64	53	7	7	131
Juste valeur des actifs du régime	-	(33)	-	-	(33)
PROVISION POUR RETRAITES ET AVANTAGES ASSIMILÉS	64	20	7	7	98
<i>Paielements</i>	<i>(7)</i>	<i>(1)</i>	<i>(1)</i>	<i>-</i>	<i>(9)</i>
<i>Durée moyenne (en années)</i>	<i>9</i>	<i>20</i>	<i>11</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>

(*) Incluant Espagne et Inde

En outre, le Groupe verse en moyenne une contribution annuelle aux actifs du fonds de l'ordre de 1 million d'euros (voir note 7.16.1.4).

7.16.1.3 Eléments du compte de résultat et de l'état du résultat global

Compte de résultat

(En millions €)	Plans de retraites et avantages assimilés	
	Au 30 septembre 2021	Au 30 septembre 2020 ⁽¹⁾
Coût des services:		
- Coût des services rendus au cours de la période	(9)	(11)
- Coût des services passés et gains liés à une réduction de régime	-	-
- Autres coûts ou reprises	(1)	8
Coût financier net:		
- Coût financier relatif à l'engagement	(1)	(2)
- Rendement relatif aux actifs du régime	-	1
COMPOSANTES DU COÛT DES PRESTATIONS DÉFINIES COMPTABILISÉES EN CHARGES	(11)	(4)

(1) La provision pour l'engagement de retraite au 30 septembre 2020 a été retraitée suite à la décision IFRS IC de mai 2021 (voir note 6.1.6).

État du Résultat Global (ERG)

(En millions €)	Plans de retraites et avantages assimilés	
	Au 30 septembre 2021	Au 30 septembre 2020
OUVERTURE	(28)	(30)
Gains/(Pertes) actuariels sur les actifs du régime:		
- Lié au rendement des actifs de couverture	3	(5)
Gains/(Pertes) actuariels sur la provision pour retraite:		
- Lié au changement dans les hypothèses démographiques	(1)	-
- Lié au changement dans les hypothèses financières (1) (2)	(2)	3
- Lié aux ajustements liés à l'expérience	1	4
COMPOSANTES DU COÛT DES PRESTATIONS DÉFINIES COMPTABILISÉES EN ERG	1	2
Variation de périmètre	(5)	-
CLÔTURE	(32)	(28)

(1) Pour l'exercice 2020-2021, la variation des taux d'actualisation (voir note 7.16.1.6) est quasi nulle.

(2) Pour l'exercice 2019-2020, la hausse des taux d'actualisation conduisait à des gains actuariels de 4 millions d'euros.

7.16.1.4 Évolution des engagements et des actifs de couverture

(En millions €)	Valeur actuelle de l'obligation		Juste valeur des actifs du plan		Provisions nettes pour retraites et avantages assimilés	
	Au 30 septembre 2021	Au 30 septembre 2020 ⁽¹⁾	Au 30 septembre 2021	Au 30 septembre 2020 ⁽¹⁾	Au 30 septembre 2021	Au 30 septembre 2020 ⁽¹⁾
A l'ouverture	120	128	(29)	(29)	91	99
Coût des services rendus	9	11	-	-	9	11
Coût financier	1	2	-	(1)	1	1
Réévaluation - (gains)/pertes actuariels provenant :						
- de changement dans les hypothèses démographiques	1	-	-	-	1	-
- de changement dans les hypothèses financières	2	(3)	-	-	2	(3)
- des ajustements liés à l'expérience	(1)	(4)	-	-	(1)	(4)
- Lié au rendement des actifs de couverture	-	-	(3)	5	(3)	5
Coût des services passés, incluant les gains/(pertes) sur les réductions de régime	(10)	(10)	11	2	1	(8)
Cotisations effectuées par l'employeur	-	-	(1)	(1)	(1)	(1)
Prestations versées	(8)	(8)	-	-	(8)	(8)
Variation de périmètre	14	2	(9)	(2)	5	-
Écarts de conversion	3	(1)	(2)	-	1	(1)
Autres (changement système de retraite)	-	3	-	(3)	-	-
A la clôture	131	120	(33)	(29)	98	91
<i>Obligation partiellement financée</i>	53	45	(33)	(29)	20	16
<i>Obligation non financée</i>	78	75	-	-	78	75

(1) La provision pour l'engagement de retraite au 30 septembre 2020 a été retraitée suite à la décision IFRS IC de mai 2021 (voir note 6.1.6).

Le Groupe s'attend à ce que les prestations à verser, au cours de l'exercice 2020-2021, soient de l'ordre de

7 millions d'euros au titre des plans à prestations définies payés directement par l'entreprise aux employés.

7.16.1.5 Actifs du régime

(en % et en millions d'euros)	Répartition des actifs au 30 Septembre		Juste valeur des actifs au 30 Septembre	
	2021	2020	2021	2020
Trésorerie et équivalents	24%	-	8	-
Actions	52%	66%	17	19
Titres de créances	12%	34%	4	10
Immobilier	12%	-	4	-
Contrats d'assurance	-	-	-	-
Total	100%	100%	33	29

La juste valeur des titres de créances et des instruments de capitaux propres est basée sur des prix cotés sur des marchés actifs. La juste valeur des actifs de couverture ne

comprend pas d'instruments financiers émis par Elios ni tout autre actif utilisé par le Groupe.

En 2021, le rendement réel des actifs est de 3 millions d'euros.

7.16.1.6 Hypothèses retenues pour le calcul actuariel

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

Pays concerné	France		Italie		Espagne		UK	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Nature de l'engagement	Indemnités de fin de carrière et médailles du travail		TFR (Indemnités de fin de carrière)		Indemnités de fin de carrière et primes de fidélité		Indemnités de fin de carrière	
Taux d'actualisation	0,70%	0,70%	0,70%	0,70%	0,70%	0,70%	1,65%	1,60%
Taux de progression des salaires	2,00%	2,00%	N/A	N/A	1,80%	1,60%	3,35%	3,10%

Méthodologie appliquée pour la détermination du taux d'actualisation

Dans la zone Euro et au Royaume-Uni, les taux d'actualisation utilisés sont déterminés sur la base des obligations émises par des entreprises notées AA :

	Plans de retraites et avantages assimilés	Index de référence
Zone Euro	0,70%	AA rated bonds
Royaume-Uni	1,65%	AA rated bonds in the iBoxx sterling corporate bond index
Inde	7,00%	Indian government bonds index in accordance with the maturity of the obligations

Sensibilité des provisions de retraite aux hypothèses clés retenues

L'analyse de sensibilité des provisions pour retraites aux principales hypothèses actuarielles au 30 septembre 2021 est présentée comme suit (en millions d'euros) :

Hypothèses (En millions d'euros)	France	Italie	Espagne	Angleterre
Taux d'actualisation				
· Augmentation de 0,5%	(3)	-	(1)	(5)
· Diminution de 0,5%	3	-	1	5
Taux de progression des salaires				
· Augmentation de 0,5%	3	-	1	2
· Diminution de 0,5%	(2)	-	(1)	(2)

7.16.1.7 Régime à cotisations définies

Les coûts relatifs à ces plans correspondent aux cotisations payées par le Groupe à des fonds gérés de manière indépendante. Ces plans garantissent aux salariés un niveau de prestation qui est directement lié aux cotisations versées. Le montant des contributions versées à ce titre s'élève à 10 millions d'euros pour l'exercice 2020-2021 contre 9 millions d'euros pour l'exercice 2019-2020.

7.16.2 Provisions pour réorganisation

Au 30 septembre 2021, les provisions pour réorganisation de 41 millions d'euros incluent principalement une provision résiduelle de 27 millions d'euros en France

relative au Plan de Sauvegarde de l'Emploi (« PSE ») annoncé le 30 septembre 2020 aux représentations salariales et organes de consultation. Ce plan concernait 1 881 postes et affecte désormais 1 016 postes majoritairement chez Elior Entreprises.

7.16.3 Provisions pour non-renouvellement de concessions

Les provisions pour non renouvellement de concessions couvrent les risques de dépréciation accélérée des actifs ou de remise en état des immobilisations corporelles rendues au concédant.

7.17 Gestion des risques financiers, dettes financières et instruments financiers dérivés

7.17.1 Gestion des risques financiers et instruments financiers

7.17.1.1 Exposition au risque de change

Elior Group opère essentiellement dans des pays de la zone euro. Les pays hors zone euro, essentiellement la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Inde, représentent 32% (2020 : 35,9%) du chiffre d'affaires consolidé du Groupe dont 5,8% (2020 : 7,1%) pour la Grande-Bretagne et 25,9% pour les USA (2020 : 28,1%).

Les revenus et les coûts des sociétés du groupe Elior Group sont facturés et encaissés dans les monnaies locales des pays concernés. En règle générale, les sociétés du Groupe n'ont pas de créances ou de dettes significatives en devises envers des tiers. Le Groupe ne supporte donc pas de risque de change significatif sur les transactions qu'il effectue.

Les financements externes du groupe sont libellés essentiellement en euros. La société Elior Participations SCA a recours à des outils de couverture de change (vente à terme de devises) afin de couvrir les prêts consentis à sa filiale au UK. L'encours correspondant de ventes à terme était de 69 millions de £ au 30 septembre 2021 et 69 millions de £ au 30 septembre 2020.

La sensibilité du Groupe à la variation des taux de change porte principalement sur :

- la variation de la livre sterling contre l'euro : une hausse ou une baisse de 5% de la livre sterling contre l'euro par rapport au cours moyen constaté pendant l'exercice clos le 30 septembre 2021 (0,8735) aurait pour effet de faire varier le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant consolidés de respectivement 11 millions d'euros et 0.5 million d'euros ; et
- la variation du dollar américain contre l'euro : une hausse ou une baisse de 5% du dollar américain par rapport au cours moyen constaté pendant l'exercice clos le 30 septembre 2021 (1,1954) aurait pour effet de faire varier le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant consolidés de respectivement 48 millions d'euros et 2 millions d'euros.

7.17.1.2 Exposition au risque de taux

Le Groupe est exposé au risque de fluctuation des taux d'intérêt en vertu de certaines de ses dettes dont les taux d'intérêt sont indexés sur le taux interbancaire offert européen (« EURIBOR ») planché à 0% majorés d'une marge applicable.

La sensibilité des frais financiers du Groupe à une hausse de 1% des taux d'intérêts sur l'exercice 2021/2022 est d'environ 4 millions d'euros.

7.17.1.3 Exposition au risque de liquidité

Le Groupe gère le risque de liquidité en surveillant constamment la durée des financements, la permanence des lignes de crédit disponibles et la diversification des ressources. De plus il surveille les flux de trésorerie réels en les comparant aux prévisions.

Le Groupe dispose d'une gestion de trésorerie multidevises centralisée, lorsque la législation locale le permet, ce qui permet de réduire le risque de liquidité auquel il est exposé. Les excédents de trésorerie ou les besoins de financement des filiales sont centralisés et placés ou financés auprès de la société centralisatrice de trésorerie du Groupe, Elior Participations. Un sous palier de centralisation de trésorerie a été mis en place dans chaque pays dans lequel opère le Groupe. En Inde, un système local de centralisation de trésorerie en devise locale est en place. Une ligne bilatérale de crédit garantie par Elior Participations est également en place.

Au 30 septembre 2021, le Groupe disposait d'une trésorerie de 80 millions d'euros (contre 41 millions d'euros au 30 septembre 2020). Au 30 septembre 2021, cette trésorerie était constituée de dépôts bancaires à hauteur de 75 millions d'euros.

Outre la trésorerie, les sources de liquidité du Groupe au 30 septembre 2021 étaient les suivantes :

- une facilité de crédit renouvelable (Revolving Credit Facility) multidevises (Euro et US Dollars) d'un montant de 350 millions d'euros mise à disposition dans le cadre du contrat de crédit (Senior Facilities Agreement) non tirée au 30 septembre 2021, et ;
- un programme de titrisation de créances commerciales européen d'un montant de 360 millions d'euros utilisé à hauteur de 231 millions d'euros au 30 septembre 2021 (dont 191 millions d'euros de financement/dette déconsolidés). En cas de fermeture des marchés des ABCP (Asset-backed commercial paper) le Groupe dispose d'une ligne de liquidité de 360

millions d'euros durant 6 mois.

Au 30 septembre 2021, l'endettement financier brut du Groupe, y compris les dettes de loyers relatives à l'application d'IFRS 16, s'élevait à 1 188 millions d'euros, (contre 1 036 millions d'euros au 30 septembre 2020). Il se composait de crédits à court terme à hauteur de

80 millions d'euros et d'une dette à long terme de 1 108 millions d'euros.

Le 19 mai 2021, Standard & Poor's a confirmé la notation BB- de la Société avec perspective négative, tandis que Moody's a confirmé la notation Ba3 le 28 juin 2021 avec perspective négative

Le tableau ci-après présente la ventilation de l'endettement du groupe (y compris les dettes de loyers IFRS 16) en valeur de remboursement et par échéances au 30 septembre 2020 et 2021 :

(En millions d'euros)	Devise d'émission	Au 30 septembre 2021			Au 30 septembre 2020		
		Dettes courantes	Échéance > 1 an et < 5 ans	Échéance > 5 ans	Dettes non courantes	Dettes courantes	Dettes non courantes
Dettes bancaires							
Emprunts moyen terme - Elior Group SA	€	-	100	225	325	-	530
Emprunts moyen terme - Elior Participations	€ / \$	-	-	-	-	-	200
Autres dettes bancaires moyen et long terme	€	-	-	-	-	-	-
Sous-total dettes bancaires		-	100	225	325	-	730
Autres dettes							
Emprunt obligataire Elior Group	\$	-	550	-	550	-	-
Dettes de loyers	€	58	135	53	188	58	192
Emprunts et dettes financières diverses (1)	€	-	45	-	45	1	54
Découverts bancaires (2)	€	17	-	-	-	1	-
Intérêts courus sur emprunts	€ / \$	5	-	-	-	-	-
Sous-total autres dettes		80	730	53	783	60	246
Total dettes financières		80	830	278	1 108	60	976

(1) Y inclus dette résultant du programme de titrisation de créances commerciales.

(2) Dette considérée comme un passif de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie.

7.17.1.4 Exposition au risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et/ou de contrepartie correspond au risque qu'une partie à un contrat avec le Groupe manque à ses obligations contractuelles entraînant une perte financière pour le Groupe.

Les instruments financiers qui pourraient exposer le Groupe à des concentrations de risque de contrepartie sont principalement les créances sur ses clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les investissements et les instruments financiers dérivés. Dans l'ensemble, la valeur comptable des actifs financiers enregistrée dans les comptes consolidés annuels, nette

des dépréciations, représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit.

Le Groupe estime qu'il a une exposition très limitée aux concentrations de risque de crédit relatives aux créances clients. En effet, le nombre important et la forte dispersion des clients et des sites opérés rendent les problèmes de concentration du risque clients non significatifs au niveau du bilan consolidé du Groupe. Les facturations sont établies généralement sur la base de prestations déjà réalisées et après acceptation des clients ce qui réduit la possibilité pour ces derniers de les contester. Une procédure de suivi et de relance des créances clients est mise en œuvre au niveau de chaque pays pour accélérer le recouvrement

De plus, le Groupe a souscrit, en juillet 2017 pour une durée de 4 ans, un programme de titrisation de créances commerciales européen (France et Espagne) d'un montant de 360 millions d'euros. Aux termes de ce Programme de Titrisation, les créances commerciales naissant des ventes ou des prestations de services rendues en France et en Espagne en relation avec les contrats commerciaux (sujets à des critères d'éligibilité) libellées en euros générées par l'un quelconque des Cédants des Créances du Groupe Elior sont cédées à Ester Finance Titrisation Technologies (« l'Acquéreur »), filiale française de Crédit Agricole CIB. Les cessions sont effectuées mensuellement et les créances nées au cours du mois précédent, font l'objet du financement.

En octobre 2020, le contrat de titrisation a été amendé pour proroger son échéance à octobre 2024 et respecte dès à présent les critères prévus par le Règlement (UE) 2017/2402 du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2017 créant un cadre général pour la titrisation ainsi qu'un cadre spécifique pour les titrisations simples, transparentes et standardisées (« STS »). Cet amendement est sans impact sur le traitement comptable.

Ce programme de titrisation 2017 comporte deux volets indépendants. Un premier volet (« Programme ON ») au sein duquel les créances sont cédées avec recours sur les cédants et un second volet (« Programme OFF ») dit « sans recours ».

Au titre du Programme « ON », le Groupe Elior continuant d'assumer la quasi-totalité du retard de paiement et du risque de crédit, les créances cédées ne remplissent pas les conditions requises par la norme IFRS 9 pour leur décomptabilisation. Par conséquent, les financements reçus sont traités comme des dettes financières. Les cessions à l'Acquéreur sont réalisées à la valeur faciale des créances, moins un montant reflétant les coûts de financement jusqu'au règlement.

Au 30 septembre 2021, l'encours des créances cédées au sein du Programme « ON », après déduction de la réserve de surdimensionnement des créances considérées d'un montant de 27 millions d'euros, est égal à 39 millions

d'euros. Au 30 septembre 2020, il était respectivement de 26 millions d'euros et de 50 millions d'euros.

Au titre du Programme « OFF », les risques de crédit, de taux et de retard de paiement attachés aux créances cédées sont transférés à l'Acquéreur à travers le discount appliqué aux créances, de manière définitive et qui correspond à la rémunération du risque de crédit et du coût de financement. Le risque de dilution, contractuellement encadré et distingué du risque de retard de paiement, est ignoré dans le cadre de l'analyse du transfert des risques et avantages attachés aux créances, dès lors que ces dernières correspondent à des prestations achevées. En conséquence les créances cédées dans le cadre du volet « OFF » sont décomptabilisées.

Au 30 septembre 2021, les créances décomptabilisées s'élevaient à 191 millions d'euros et au 30 septembre 2020, à 203 millions d'euros.

Enfin, le Groupe dépose ses liquidités et conclut des contrats de couverture de change et de taux avec des institutions financières de premier rang et considère actuellement que le risque de manquement par ses contreparties à leurs obligations est extrêmement faible, puisque l'exposition financière de chacune de ces institutions financières est limitée.

7.17.1.5 Juste valeur des actifs et passifs financiers

Le tableau ci-après détaille les catégories d'instruments, leur valeur comptable ainsi que leur juste valeur par rubriques de comptabilisation dans le bilan consolidé. Les niveaux utilisés pour la classification des instruments financiers sont les suivants :

- Niveau 1 : Instruments cotés sur un marché actif ;
- Niveau 2 : Instruments dont les données sont autres que les cours/prix cotés de niveau 1, et qui sont observables ;
- Niveau 3 : Instruments dont la juste valeur est calculée par des techniques de valorisation dont aucun paramètre significatif ne repose sur des données observables.

(En millions €)	Coût amorti	Niveau de juste valeur	au 30/09/2021		au 30/09/2020	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers						
Actifs financiers non courants	✓		76	76	73	73
Actifs financiers non courants		Niv 3	43	43	38	38
Participations dans les entreprises associées		Niv 3	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés		Niv 2	-	-	-	-
Clients et autres créances d'exploitation	✓		632	632	625	625
Autres actifs courants	✓		50	50	54	54
Actif d'impôt exigible	✓		9	9	14	14
Trésorerie		Niv 1	80	80	41	41
Passifs financiers						
Emprunts et dettes financières	✓		928	928	783	783
Instruments financiers dérivés		Niv 2	-	-	6	6
Passifs sur acquisitions de titres		Niv 3	14	14	20	20
Fournisseurs et comptes rattachés	✓		521	521	448	448
Dettes sur immobilisations	✓		10	10	11	11

7.17.2 Détail des dettes financières

La valeur comptable et la juste valeur de la dette financière du Groupe sont détaillées comme suit :

(En millions d'euros)	Devise d'émission	Au 30 septembre 2021		Au 30 septembre 2020	
		Montant au coût amorti	Montant en juste valeur	Montant au coût amorti	Montant en juste valeur
Découverts bancaires	€	17	17	1	1
Autres dettes financières (y inclus portion courante des dettes de loyers)	€	63	63	59	59
Sous-total des dettes financières courantes		80	80	60	60
Dettes bancaires syndiquées	€ / \$	320	325	527	530
Autres dettes moyen et long terme	\$	541	550	200	200
Titrisation de créances commerciales et affacturage	€	44	44	54	54
Autres dettes financières (y inclus dettes de loyers)	€	189	189	192	192
Sous-total des dettes financières non courantes		1 094	1 108	973	976
Total dettes financières		1 174	1 188	1 033	1 036

L'évolution des emprunts et dettes financières au 30 septembre 2021 et au 30 septembre 2020 est détaillée comme suit :

(En millions d'euros)	Au 30 septembre 2020	Emission	Remboursement	Autres variations (1)	Au 30 septembre 2021
Dettes bancaires syndiquées	726	862	(730)	3	861
Titrisation de créances commerciales	54	6	(16)	-	44
Dettes de loyers	250	-	(65)	61	246
Autres emprunts	3	-	-	20	23
Total dettes financières	1 033	868	(811)	84	1 174

(1) Les « Autres variations » sont essentiellement constituées des nouvelles dettes de loyers liées à l'application d'IFRS 16, des flux de reclassement et des variations de périmètre au cours de l'exercice.

Les dettes consolidées d'Elior Group au 30 septembre 2021 comprennent une dette syndiquée à taux variable sur base Euribor plancher plus marge, dont l'encours est relatif à :

- **Elior Group SA :**

- Une dette bancaire senior d'un montant total au 30 septembre 2021 de 100 millions d'euros à échéance en juillet 2025. Le coût de cette dette est indexé sur l'Euribor plancher à 0% avec une marge standard de 2,60% ;
- Une dette obligataire senior d'un montant total au 30 septembre 2021 de 550 millions d'euros à échéance juillet 2026. Le coût de cette dette est de 3.75% ;
- Une dette bancaire garantie par l'Etat Français (PGE) d'un montant total au 30 septembre 2021 de 225 millions d'euros est amortissable à partir d'octobre 2022 avec une échéance finale en mars 2027. Le coût moyen pondéré de cette dette est 2% (incluant la garantie de l'Etat Français).

- **Elior Participations SCA :**

- Une ligne de crédit revolving multidevises de 350 millions d'euros (utilisable par Elior Participations ou par Elior Group) à taux variable Euribor plancher à 0% plus une marge standard de 2,20% pour les tirages en Euro et, Libor US, ou son taux de remplacement, plancher à 0% plus une marge de 2,40% pour les tirages en US Dollars, à échéance en juillet 2025. En cas de non utilisation, elle fait l'objet d'une commission de confirmation qui est une fraction de cette marge. Au 30 septembre 2021, cette ligne était non utilisée ;
- Une dette résultant d'un programme de titrisation de créances commerciales, dont l'encours - net du dépôt de surdimensionnement

d'un montant de 27 millions d'euros - s'élève à 39 millions d'euros au 30 septembre 2021. Le plafond de ce programme (net de l'équivalent d'un dépôt de garantie) est de 360 millions d'euros et inclut les créances des filiales françaises et espagnoles d'Elior Group. Son coût, sur la base des encours nets, est de l'ordre de 1,46%.

Les dettes consolidées d'Elior Group au 30 septembre 2020 comprennent une dette syndiquée à taux variable sur base Euribor (sans plancher) plus marge, dont l'encours est relatif à :

- **Elior Group SA :**

- Une dette bancaire senior d'un montant total au 30 septembre 2020 de 530 millions d'euros amortissable en mai 2023. Le coût de cette dette est indexé sur l'Euribor avec une marge standard de 1,40% pour la tranche à échéance 2023.

- **Elior Participations SCA :**

- Une ligne de crédit revolving de 450 millions d'euros (utilisable par Elior Participations ou par Elior Group) à taux variable Euribor plus une marge standard de 1,00% à échéance en mai 2023. En cas de non utilisation, elle fait l'objet d'une commission de confirmation qui est une fraction de cette marge. Au 30 septembre 2020, cette ligne était utilisée par Elior Participations pour un montant de 200 millions d'euros ;
- Une ligne de crédit revolving de 250 millions dollars US (utilisable par Elior Participations ou par Elior Group) à taux variable Libor plus une marge standard de 1,00%, à échéance en mai 2023. En cas de non utilisation, elle fait l'objet d'une commission de confirmation qui est une fraction de cette marge. Au 30 septembre 2020, cette ligne n'était pas utilisée ;

- Une dette résultant d'un programme de titrisation de créances commerciales, dont l'encours - net du dépôt de surdimensionnement d'un montant de 26 millions d'euros - s'élève à 50 millions d'euros au 30 septembre 2020. Le plafond de ce programme (net de l'équivalent d'un dépôt de garantie) est de 360 millions d'euros et inclut les créances des filiales françaises et espagnoles d'Elior Group. Son coût, sur la base des encours nets, est de l'ordre de 1,23%.

Concernant l'endettement financier à taux variable porté par le Groupe, l'exposition nette avant et après couverture de taux relative aux instruments détaillés ci-dessous figure dans la partie « gestion des risques du Document d'Enregistrement Universel d'Elior Group au paragraphe 3.2.1.

7.17.3 Instruments financiers dérivés

Une partie de la dette financière a fait l'objet d'une couverture jusqu'au 4 octobre 2021 par la mise en place par Elior Group et Elior Participations de contrats de caps et de swaps au 30 septembre 2021 et 2020.

(En millions €)	Juste valeur des dérivés Actif (Passif)	
	Montant au 30/09/2021	Montant au 30/09/2020
Instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie	-	(6)
Instruments qualifiés de couverture de juste valeur	-	-
Instruments non qualifiés	-	-
Total	-	(6)
Instruments de couverture de taux	-	(6)
Instruments de couverture de change	-	-
Total	-	(6)

Les instruments financiers dérivés sont classés en non courant au bilan consolidé. Le montant (net de l'effet impôt) enregistré en variation dans les capitaux propres en « Autres éléments du résultat global » au titre des instruments de couverture de flux de trésorerie était de

2 millions d'euros au 30 septembre 2021 (voir note 4 – Tableau de variation des capitaux propres consolidés).

Les dérivés de taux ont été soultés au 30 septembre 2021, générant une charge financière de 1 million d'euros payée le 4 octobre 2021.

7.17.4 Ratios covenants financiers

Les contrats de financement moyen et long terme souscrits par Elior Group et par Elior Participations sont assortis de clauses influant sur leur exigibilité anticipée, et relatives au respect de ratios financiers (levier financier) calculés au niveau consolidé d'Elior Group pour être vérifiés lors de chaque clôture semestrielle. Ils ne comportent pas de clause exorbitante du droit commun des contrats de ce type.

Le contrat régissant les Obligations (l'« *Indenture* ») contient notamment des clauses restrictives et des cas de défaut habituels sur le marché européen à haut rendement, chacun étant soumis à un certain nombre d'exceptions, de seuils et de réserves importants.

Il est notamment prévu des engagements en faveur des détenteurs d'Obligations High Yield, dont le but est, entre autres, de limiter la capacité de la Société et certaines de ses filiales de contracter de l'endettement supplémentaire, verser des dividendes ou faire toute autre distribution, effectuer tout autre paiement restreint ou investissement, octroyer des sûretés ou garanties, créer des niveaux supplémentaires d'endettement, céder des actifs, fusionner ou se consolider avec d'autres entités, effectuer des transactions avec des sociétés affiliées, et consentir des garanties supplémentaires.

Ces limitations font l'objet de diverses exceptions et conditions usuelles.

Ces engagements et limitations seraient suspendus dès lors que les Obligations viendraient à être notées en catégorie « *investment grade* », soit une notation supérieure ou égale à BBB-/Baa3.

Le Contrat de Crédit Senior contient des engagements de faire ou ne pas faire applicables aux membres du Groupe relativement usuels pour ce type de financement, adaptées dans certains cas pour tenir compte de la situation du Groupe. Le contrat de crédit prévoit des restrictions en termes d'acquisitions, de rachats d'actions et de distribution de dividendes tant que le ratio de levier est supérieur ou égal à 4,5x.

Le Contrat de Crédit Senior contient certains engagements de *reporting*, et plus particulièrement l'obligation de fournir les comptes annuels consolidés et certifiés et les comptes semestriels consolidés.

Le Contrat de Crédit Senior ne prévoit pas de test du ratio de levier (IFRS 16) avant le 30 septembre 2022. A cette date, le ratio de levier devra être inférieur ou égal à 7.5x, inférieur ou égal à 6.0x pour la date du 31 mars 2023 puis inférieur ou égal à 4.5x à partir du 30 septembre 2023 et jusqu'à la fin du contrat.

Le mécanisme de baisse ou de hausse de marges en fonction du ratio de levier s'applique quelle que soit la date.

En août 2021, après le refinancement du groupe, un amendement au Prêt Garanti par l'Etat Français a été signé pour que tous les engagements et clauses restrictives reflètent strictement ceux de nouveau Contrat de Crédit Senior.

7.18 Capital de la société mère et paiements en action

7.18.1 Capital de la société mère Elior Group SA

Au 30 septembre 2021, le capital de la société Elior Group SA, est de 1 724 442,29 euros divisé en 172 444 229 actions d'une valeur nominale de 0,01 € chacune. Au cours de l'exercice 2020-2021, 22 555 actions nouvelles ont été créées suite à l'attribution définitive d'actions relatives au plan de performance n°2 du 27 octobre 2016.

Au 30 septembre 2021, le nombre de titres d'autocontrôle détenu par Elior Group est de 84 566 actions.

En application de l'autorisation qui lui avait été conféré le 22 mars 2019, le Conseil d'Administration a décidé le 23 septembre 2021 d'annuler 1 703 594 actions d'autocontrôle restantes qu'elle détenait au titre du programme de rachat d'actions pour 20 millions d'euros et en conséquence de réduire le capital social de la société de 17 036 euros ; la différence étant imputée sur le poste prime d'émission, de fusion et d'apport.

Au 30 septembre 2020, le capital de la société Elior Group SA, était de 1 741 252,68 euros divisé en 174 125 268 actions d'une valeur nominale de 0,01 € chacune. Au cours de l'exercice 2019-2020, 42 243 et 32 429 actions nouvelles ont été créées, respectivement suite à l'attribution définitive d'actions relatives aux plans de performance du 5 décembre 2017, du 11 mars et 27 octobre 2016.

Au 30 septembre 2020, le nombre de titres d'autocontrôle détenu par Elior Group est de 1 855 783 actions, dont 1 703 594 actions relatives au programme de rachat d'actions.

En application de l'autorisation qui lui avait été conféré le 22 mars 2019, le Conseil d'Administration a décidé le 3 décembre 2019 d'annuler 4 268 550 actions d'autocontrôle qu'elle détenait au titre du programme de rachat d'actions pour 50 millions d'euros et en conséquence de réduire le capital social de la société de 42 686 euros ; la différence étant imputée sur le poste prime d'émission, de fusion et d'apport.

7.18.2 Plans d'options de souscription d'actions et d'actions de performance réservés aux salariés d'Elior Group et de ses filiales

Instrument	Date d'attribution	Début de la période d'exercice	Fin de la période d'exercice	Prix de souscription par action en euros	Nombre total d'actions pouvant être souscrites (1)	Juste valeur estimée en millions d'euros
Options de souscription	11-mars-16	11-mars-20	11-mars-24	16,30	-	0,6
Options de souscription	27-oct-16	27-oct-20	27-oct-24	18,29	-	0,6
Options de souscription	6-avr-21	6-avr-24	6-oct-24	8,74	4 270 749	3,0
Options de souscription	6-avr-21	6-avr-24	6-oct-24	10,49	2 548 211	1,5
Total					62 117	
Actions de performance	24-juil-19	-	-	N/A	1 309 527	13,7
Actions de performance	20-mars-20	-	-	N/A	1 608 069	1,8
Actions de performance	6-avr-21	-	-	N/A	873 859	5,1
Actions de performance	6-avr-21	-	-	N/A	1 451 227	8,6
Total					5 242 682	

(1) Ajusté des départs de salariés bénéficiaires au 30 septembre 2021.

Plans d'options de souscription d'actions et d'actions de performance attribuées au cours de l'exercice 2016

Les plans d'options 11 mars 2016 et le 27 octobre 2016 possèdent les caractéristiques suivantes :

- Le prix d'exercice est établi avec une décote de 10% ;
- La durée de vie des options attribuées est de 4 ans.

La juste valeur des options attribuées et réglées par remise d'instruments de capitaux propres a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle de type Black & Scholes prenant en compte les termes et conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que des hypothèses liées au comportement de levée des options.

Les principales hypothèses prises en compte lors de l'estimation de la juste valeur sont les suivantes :

- Durée de vie attendue de 4 ans ;
- Volatilité : 23% ;
- Taux attendu de rendement des dividendes : 2% et 2,2%.

Plans d'actions de performance attribuées au cours de l'exercice 2018

Les actions de performance attribuées le 15 juin 2018 concernent essentiellement les membres du Management Committee et du Leaders Committee. Ils sont assortis de conditions de présence et de performance (taux de croissance annuel cumulatif du bénéfice net par action ajusté Elior Group, taux de croissance annuel cumulatif de la valeur de l'action d'Elior North America pour le seul plan des salariés d'Elior North America, performance de l'action Elior Group par rapport à celle d'un panel de sociétés comparables et par rapport à celle de l'indice CAC Next 20). Ces conditions seront vérifiées au 15 juin 2021 pour la condition de présence, au 30 septembre 2021 pour les conditions de performance internes, et au 31 décembre 2021 pour les performances externes.

La juste valeur calculée pour les attributions du 15 juin 2018 s'élevait à 10,7 millions d'euros.

Les conditions de performance relatives au taux de croissance annuel cumulatif du bénéfice net par action ajusté d'Elior Group et celui relatif à la valeur de l'action d'Elior North America ne sont pas atteintes au 30 septembre 2021.

Plans d'actions de performance attribuées au cours de l'exercice 2019

Les actions de performance attribuées le 24 juillet 2019 concernent essentiellement les membres du Management Committee et du Leaders Committee. Ils sont assortis de conditions de présence et de performance (taux de croissance annuel cumulatif du bénéfice net par action ajusté Elior Group, taux de croissance annuel cumulatif de

la valeur de l'action d'Elior North America pour le seul plan des salariés d'Elior North America, performance de l'action Elior Group par rapport à celle d'un panel de sociétés comparables et par rapport à celle de l'indice CAC Next 20). Ces conditions seront vérifiées au 24 juillet 2022 pour la condition de présence, au 30 septembre 2022 pour les conditions de performance internes, et au 31 décembre 2022 pour les performances externes.

La juste valeur calculée pour les attributions du 24 juillet 2019 s'élevait à 13,7 millions d'euros.

Plans d'actions de performance attribuées au cours de l'exercice 2020

Les actions de performance attribuées le 20 mars 2020 concernent essentiellement les membres du Management Committee et du Leaders Committee. Ils sont assortis de conditions de présence et de performance (taux de croissance annuel cumulatif du bénéfice net par action ajusté Elior Group, performance de l'action Elior Group par rapport à celle d'un panel de sociétés comparables et par rapport à celle de l'indice CAC Next 20). Ces conditions seront vérifiées au 20 mars 2023 pour la condition de présence, au 30 septembre 2022 pour les conditions de performance internes, et au 31 décembre 2022 pour les performances externes.

La juste valeur calculée pour les attributions du 20 mars 2020 s'élève à 1,8 million d'euros.

Plan d'options de souscription d'actions ou d'achats d'actions attribuées au cours de l'exercice 2021

Les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions du 6 avril 2021 concernent principalement les membres du Management Committee et du Leaders Committee et possèdent les caractéristiques suivantes :

- Prix d'exercice établis respectivement à 8,74% et 10,49% ;
- Durée de vie des options attribuées de 3,5 ans.

La juste valeur des options attribuées et réglées par remise d'instruments de capitaux propres a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle de type Black & Scholes prenant en compte les termes et conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que des hypothèses liées au comportement de levée des options.

Les principales hypothèses prises en compte lors de l'estimation de la juste valeur sont les suivantes :

- Durée de vie attendue de 3 ans ;
- Volatilité de 30,7 % ;
- Taux de dividendes : 0%.

Plans d'actions de performance attribuées au cours de l'exercice 2021

Les actions de performance attribuées le 6 avril 2021 concernent essentiellement les membres du Management Committee et du Leaders Committee. Ces plans sont assortis de conditions de présence à hauteur de 50% et de performance (taux de croissance annuel cumulatif du bénéfice net par action ajusté Elixir Group, performance de l'action Elixir Group par rapport à celle d'un panel de sociétés comparables et par rapport à celle de l'indice CAC Next 20).

Ces plans intègrent également trois critères RSE basés sur la fréquence des accidents, le bilan carbone et la diversité hommes/femmes.

Ces conditions seront vérifiées au 6 avril 2023 pour la condition de présence, au 30 septembre 2023 pour les conditions de performance internes, et au 31 décembre 2023 pour les performances externes.

La juste valeur calculée des deux plans pour les attributions du 6 avril 2021 s'élève respectivement à 5,1 et 8,6 millions d'euros.

Le montant total comptabilisé au 30 septembre 2021 au titre des paiements fondés sur les actions selon IFRS 2 pour l'ensemble des plans est une charge de 5 millions d'euros.

7.19 Dettes sur acquisitions de titres et engagements de rachat de participations ne donnant pas le contrôle

Le montant net enregistré dans les comptes consolidés au 30 septembre 2021 soit 12 millions d'euros (dont 11 millions d'euros non courants) recouvre notamment :

7.20 Autres passifs courants

Les autres passifs courants se décomposent comme suit :

(En millions €)	Montant au 30/09/2021	Montant au 30/09/2020
Produits constatés d'avance	11	8
Dettes diverses	9	13
Total autres passifs courants	20	21

Passif sur Engagements de rachat de titres :

- à hauteur de 8 millions d'euros, une dette de put sur minoritaires d'Elixir North America à échéance en 2023 ;
- à hauteur de 1 million d'euros, une dette vis-à-vis des minoritaires de la société italienne Emily SRL des 45% de titres qu'ils détiennent à échéance en 2021.

Dettes sur acquisition de titres :

- à hauteur de 2 millions d'euros des compléments de prix à payer au titre de l'acquisition de la société indienne Megabite.

Le montant net enregistré dans les comptes consolidés au 30 septembre 2020 soit 20 millions d'euros (dont 19 millions d'euros non courants) recouvrait notamment :

Passif sur Engagements de rachat de titres :

- à hauteur de 9 millions d'euros, une dette de put sur minoritaires d'Elixir North America à échéance en 2023 ;
- à hauteur de 4 millions d'euros, une dette vis-à-vis des minoritaires de la société indienne CRCL des 49% de titres qu'ils détiennent à échéance en 2024 ;
- à hauteur de 1 millions d'euros, une dette vis-à-vis des minoritaires de la société italienne Emily SRL des 45% de titres qu'ils détiennent à échéance en 2021.

Dettes sur acquisition de titres :

- à hauteur de 2 millions d'euros des compléments de prix à payer au titre de l'acquisition de la société indienne Megabite.

8. Engagements hors bilan

8.1 Nantissements et garanties consentis au titre des financements bancaires et obligataires

Néant

8.2 Cautions et garanties données/reçues

(En millions €)	Montant au 30/09/2021	Montant au 30/09/2020
Cautions sur contrats commerciaux (1)	310	169
Total des cautions et garanties données (2)	310	169

(1) Cautions et garanties relatives à l'exécution des contrats, à des engagements de paiement de loyers ou de redevances et à des cautions de marchés remises dans le cadre de soumission d'appels d'offres.

(2) L'ensemble des cautions a une échéance non déterminable a priori.

Par ailleurs, le Groupe donne et reçoit, selon les cas, des garanties d'actifs et de passifs ou assimilées dans le cadre d'acquisitions ou de cessions de participations, dans les conditions usuelles pour ce type d'opérations. Dans

l'hypothèse où les garanties données font l'objet de réclamations jugées justifiées et non encore soldées à la clôture, une provision est enregistrée à ce titre au bil

8.3 Engagements contractuels

Le total des engagements contractuels relatifs à des contrats de location exclus du champ d'application ou relevant des exemptions d'IFRS 16 s'élève au 30 septembre 2021 à 22 millions d'euros dont la maturité s'établit comme suit :

- moins d'un an : 10 millions d'euros ;
- de 1 à 5 ans : 12 millions d'euros ;
- plus de 5 ans : montant non significatif.

De plus, le Groupe est engagé dans certains contrats à payer en complément des redevances fixes ou minimum garantie des montants variables non pris en compte dans la détermination des dettes de loyers. Ces montants variables sont généralement basés sur des taux de fréquentation ou des niveaux de chiffre d'affaires et ne peuvent donc pas être calculés pour les périodes futures.

9. Transactions avec les parties liées

9.1 Rémunérations et avantages octroyés aux principaux dirigeants

Les parties liées concernent les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité du contrôle et de la direction des entités du Groupe.

(En millions €)	Montant au 30/09/2021	Montant au 30/09/2020
Enregistré en charges sur l'exercice	11	5
Dont :		
<i>Avantages à court terme</i>	7	5
<i>Juste valeur des options de souscription et des actions de performance</i>	3	NS
<i>Autres avantages à long terme</i>	1	NS
Engagement au passif du bilan	-	-
<i>Avantages postérieurs à l'emploi</i>	-	-

Ces avantages incluent les jetons de présence, le coût IFRS 2 des options de souscription d'actions et des actions de performance, les rémunérations et avantages de toute nature versés, (ou procurés sur la période pour les fonctions exercées) par les sociétés Elixir Group SA et/ou les sociétés du Groupe Elixir.

Pour les exercices clos le 30 septembre 2021 et 2020, ils concernent les membres de l'Executive Committee, dont le Directeur Général du Groupe, et les membres du conseil d'administration d'Elixir Group.

9.2 Transactions avec les autres parties liées

En dehors des administrateurs et membres de l'Executive Committee, les parties liées sont les participations dans des entreprises associées (comptabilisées par mise en équivalence).

(En millions €)	Montant au 30/09/2021	Montant au 30/09/2020
Revenus		
Entreprises associées	NS	2
Charges		
Entreprises associées	-	(1)
Clients		
Entreprises associées	1	NS
Fournisseurs		
Entreprises associées	-	(1)
Compte-courants		
Entreprise associées	1	3

NS : non significatif

10. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice clos au 30 septembre 2021

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture.

11. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes mandatés par Elior Group figurant au compte de résultat de l'exercice au titre des sociétés consolidées par intégration globale s'élève à 2,9 millions d'euros au 30 septembre 2021. Il s'agit d'honoraires relatifs au contrôle légal des comptes pour un montant de 2,5 millions d'euros et de 0,4 million d'euros des services autres que la certification des comptes rendus par les commissaires aux comptes ou membres de leur réseau (SACC).

Afin d'assurer la cohérence et un standard de qualité dans le contrôle des comptes et de centraliser les relations avec les auditeurs externes au niveau de la Direction Financière et du Comité d'Audit, il est établi pour la quasi-totalité des différentes filiales du Groupe, un plan de nomination de l'un ou l'autre des deux cabinets internationaux mandatés par Elior Group (PricewaterhouseCoopers et Deloitte).

PricewaterhouseCoopers Audit et Deloitte, tous deux membres de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles, représentent près de 100% des honoraires d'audit et de Commissariat aux comptes payés par le Groupe. Les honoraires versés par les filiales du Groupe aux cabinets d'audits autres que PricewaterhouseCoopers et Deloitte ou autres membres de leur réseau, dans le cadre de la certification de leurs comptes, étaient non significatifs pour l'exercice 2020-2021.

Par ailleurs, en application des nouvelles règles françaises d'autorisation des missions des Commissaires aux comptes, la Direction Financière du Groupe sous le contrôle du Comité d'Audit a établi une politique et mis en place les procédures applicables à l'ensemble des filiales pour l'engagement et le suivi des honoraires au titre des prestations d'audit, ainsi que de pré-approbation des autres prestations à fournir par les Commissaires aux comptes.

en M€ (exprimé en montant HT)	DELOITTE				PWC			
	2021		2020		2021		2020	
	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%
1. Services d'audit rendus par les commissaires aux comptes ou membres de leur réseau en matière de certification des comptes individuels ou consolidés								
- Emetteur	0,2	15%	0,2	18%	0,3	23%	0,2	14%
- Filiales intégrées globalement	0,9	69%	0,8	73%	0,9	69%	1,0	71%
2. Services autres que la certification des comptes rendus par les commissaires aux comptes ou membres de leur réseau (*)								
- Emetteur	0,2	15%	0,1	9%	0,1	8%	0,1	7%
- Filiales intégrées globalement	0,0	0%	0,0	0%	0,0	0%	0,1	7%
Total	1,3	100%	1,1	100%	1,3	100%	1,4	100%
- Emetteur	0,4	31%	0,3	27%	0,4	31%	0,3	21%
- Filiales intégrées globalement	0,9	69%	0,8	73%	0,9	69%	1,1	79%

(*) Les services autres que la certification des comptes sont composés principalement de services requis par les textes légaux et réglementaires, de services de procédures convenues et d'attestations, de prestations rendues lors d'acquisitions ou de cessions d'entités et de consultations techniques en comptabilité, fiscalité ou sur tout autre sujet en lien avec l'audit.

12. Périmètre de consolidation au 30 septembre 2021

Dans le tableau ci-après, les pourcentages d'intérêt et de contrôle des sociétés consolidées ne sont pas indiqués lorsqu'ils sont de 100%.

Nom des sociétés	% Intérêts	% Contrôle	Activité Principale	Méthode de Conso.
ELIOR GROUP	MERE	MERE	Holding	IG
France Métropolitaine				
Academy by Elior			COLL	IG
Alfred & Partners			COLL	IG
L'Alsacienne de Restauration			COLL	IG
Ansamble			COLL	IG
Ansamble Investissements			HOLD	IG
Aprest			MO	IG
Arpège			COLL	IG
Bercy Participations			HOLD	IG
Bercy Services I			MO	IG
Bercy Services II			MO	IG
BSXXV			HOLD	IG
BSXXVII			HOLD	IG
BSXXIX			COLL	IG
C2L			HOLD	IG
Centre d'expertise Elior RC France			COLL	IG
EGEE Venture			HOLD	IG
Egée Services 1			COLL	IG
Elcena			MO	IG
Eléat			MO	IG
Elior Achats Services			MO	IG
Elior Alsace			COLL	IG
Elior Data			MO	IG
Elior Data RC France			HOLD	IG
Elior Domicile			COLL	IG
Elior Entreprises			COLL/HOLD	IG
Elior F.A.3.C.			MO	IG
Elior Financement			HOLD	IG
Elior Gestion			MO	IG
Elior Participations			HOLD	IG
Elior RC France			HOLD	IG
Elior Restauration Approvisionnement			COLL	IG

Nom des sociétés	% Intérêts	% Contrôle	Activité Principale	Méthode de Conso.
Elior Restauration et Services			HOLD	IG
Elior Réseaux			COLL	IG
Elior Service FM			COLL	IG
Elior Services Propreté et Santé			COLL/HOLD	IG
Elior Services Supports			MO	IG
Elior Trésorerie			MO	IG
E.L.R.E.S.			COLL/HOLD	IG
Eurobar			CONC	IG
G.S.R Ciel de Paris			CONC	DISC
Resapro			MO	IG
Restaurants et Sites			CONC/HOLD	IG
Restogen			COLL	IG
Sacores			MO	IG
Saveurs à l'ancienne			COLL	IG
SC2R			MO	IG
SCI Les Hirondelles			COLL	IG
SCICB			COLL	IG
Services et Santé			COLL	IG
SMR			COLL	IG
Société de Restauration du Musée d'Orsay	40%	40%	CONC	MEE
Société de Restauration du Musée du Louvre	40%	40%	CONC	MEE
Société de Restauration Musées et Lieux culturels	40%	40%	CONC	MEE
Soferest	40%	40%	CONC	MEE
Sorebou			COLL	IG
Sorelez		EC	COLL	IG
Soreno			COLL	IG
Soreset			COLL	IG
Tabapag			COLL	IG
TPJ Creil			COLL	IG
France Outre Mer				
S.O.G.E.C.C.I.R.			COLL	DISC
Espagne				
Alessa Catering Services			COLL	IG
Alimentacion Saludable Gallega			COLL	IG
ARCE			COLL	IG
Basic Serveis Escolars			COLL	IG
Excellent Market			COLL	IG
Geriatro Siglo XXI			COLL	IG
Hostesa			COLL	IG
Serunión			COLL/HOLD	IG
Serunion Alimentacio Saludable S.L.U.			COLL	IG
Serunión Norte			COLL	IG
Serunión Servicios Social			COLL	IG
Serunión Vending			COLL	IG
Serunion Servizos Sociais ULLA S.A.R.			COLL	IG
Serunion Singularis Catering de autor S.L.U.			COLL	IG
Vitalista	97%	100%	COLL	IG
Etats-Unis d'Amérique				
Abigail Kirsch at Tappan Hill Inc.	92%	100%	COLL	IG
Abigail Kirsch Connecticut LLC	92%	100%	COLL	IG
ABL Management Inc.	92%	100%	COLL	IG
AK 530 LLC	92%	100%	COLL	IG
530 Lounge LLC	50%	100%	COLL	IG
Aladdin Food Management LLC	92%	100%	COLL	IG

Nom des sociétés	% Intérêts	% Contrôle	Activité Principale	Méthode de Conso.
<i>Etats-Unis d'Amérique</i>				
Aladdin Food and Beverage LLC	% Intérêts	100%	COLL	IG
A'viands LLC	92%	100%	COLL	IG
Bateman Community Living LLC	92%	100%	COLL	IG
Blue Bell Enterprises Inc.	92%	100%	COLL	IG
Brompton Group LLC	92%	100%	COLL	IG
Corporate Chefs LLC	92%	100%	COLL	IG
Cura Hospitality LLC	92%	100%	COLL	IG
DC Party Rentals LLC	92%	100%	COLL	IG
Elior Inc.	92%	100%	MO	IG
Food Services Inc.	92%	100%	COLL	IG
Galaxy GP LLC	92%	100%	COLL	IG
Galaxy Restaurants Catering Group GFS LLC	92%	100%	COLL	IG
Galaxy Restaurants Catering Group LP	92%	100%	COLL	IG
Galaxy Restaurants Catering Group MAM LLC	92%	100%	COLL	IG
Galaxy Restaurants Catering Group NYBG GB LLC	92%	100%	COLL	IG
Galaxy Restaurants Catering Group NYBG LP	92%	100%	COLL	IG
Gourmet Acquisition Holding Inc.	92%	100%	HOLD	IG
KV International LLC	92%	100%	COLL	IG
Lancer Food Holdings LLC	92%	100%	HOLD	IG
Lancer Food and Beverage LLC	92%	100%	COLL	IG
Lancer Hospitality Washington LLC	92%	100%	COLL	IG
Lancer Management Services LLC	92%	100%	COLL	IG
Lindley Acquisition Corp.	92%	100%	HOLD	IG
National Food Enterprises Inc.	92%	100%	COLL	IG
O'Reilly Custom 4 LLC	92%	100%	COLL	IG
PAFA JVLL Holding	50%	100%	COLL	IG
Performance Hospitality NYC LLC	92%	100%	COLL	IG
Preferred Meal Systems (CA) Inc.	92%	100%	COLL	IG
Preferred Meal Systems Inc.	92%	100%	COLL	IG
Prepared Meal Holdings Inc.	92%	100%	HOLD	IG
Summit Food Service LLC	92%	100%	COLL	IG
The Maramont Corporation	92%	100%	COLL	IG
TRIO Community Meals LLC	92%	100%	COLL	IG

Nom des sociétés	% Intérêts	% Contrôle	Activité Principale	Méthode de Conso.
Grande-Bretagne				
Caterplus Services Ltd			COLL	IG
Edwards & Blake			COLL	IG
Elior UK			COLL	IG
Elior UK Holdings			HOLD	IG
Elior UK Services			MO	IG
Hospitality Catering Services			COLL	IG
Lexington			COLL	IG
Taylor Shaw Ltd			COLL	IG
Waterfall Catering Group			COLL	IG
Waterfall Elior Ltd			COLL/HOLD	IG
Waterfall Services Ltd			COLL	IG
Inde				
Elior India			COLL	IG
Elior West			COLL	IG
Italie				
Elior Ristorazione	99%	100%	COLL	IG
Elior Servizi	99%	100%	COLL	IG
Gemeaz	99%	100%	COLL	IG
Hospes			COLL	IG
Luxembourg				
Äre-Resto Hausgemachten			COLL	IG
Äre-Resto Les petites canailles			COLL	IG
Elior Luxembourg			COLL	IG
Elior Luxembourg Holding			COLL	IG
Elior Services Luxembourg	EC		COLL	IG
Portugal				
Seruniön Restaurantes Portugal			COLL	IG

- Les lettres IG indiquent les sociétés consolidées par la méthode de l'intégration globale.
- Les lettres MEE indiquent les sociétés consolidées par la méthode de mise en équivalence.
- Les lettres COLL indiquent l'activité de restauration collective et services.
- Les lettres CONC indiquent l'activité de restauration de concession.
- Les lettres HOLD indiquent les sociétés ayant une activité de holding.
- Les lettres MO indiquent les sociétés ayant une activité de sièges et moyens fonctionnels.
- Les lettres EC indiquent une entrée de périmètre au cours de l'exercice.
- Les lettres DISC indiquent une entité destinée à être cédée.